

**Tarif des ANNONCES**  
 1ère ins., 12c. la lg.  
 2e ins., 7c. la lg.  
 mesure égale  
 Prix spéciaux pour annonces à long terme

# L'Echo du St-Maurice



Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir.  
 Abonnement \$2.00 par Année

Imprimé par "La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée"

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

## Le Bill de la Cité

### Pourquoi s'y oppose-t-on ?

Nous avons dit un mot, la semaine dernière, de l'opposition faite au bill de la cité de Shawinigan Falls devant le Conseil Législatif.

Le conseil avait approuvé le bill en deuxième lecture, avec la condition que l'entente avec les compagnies devrait être soumise à l'approbation des propriétaires.

Tout semblait terminé quand, mercredi, jour fixé pour la troisième lecture du bill, une nombreuse délégation se rendait à Québec pour s'opposer de nouveau à ce que ces amendements à notre charte soient approuvés définitivement. Cette troisième lecture a été différée à un autre jour.

Malgré tout le respect que nous avons pour ceux qui composaient cette délégation, nous nous demandons si cette démarche est bien dans l'intérêt public ?

Le bill en question est la ratification d'un arrangement heureux, intervenu entre la cité et les compagnies industrielles, quant à leur évaluation municipale. Cette entente conclue il y a dix ans, ramena la paix entre la cité et nos industries. Jusque-là, nous étions à couteaux tirés, pour le plus grand désavantage de tous.

L'arrangement ramena l'harmonie et la concorde. Et les choses allèrent tellement bien, qu'à l'expiration du contrat, les membres du conseil jugèrent sages de renouveler l'entente en ajoutant au montant primitif une augmentation raisonnable de l'évaluation.

Voudrait-on briser cette entente avec les hommes d'affaires qui sont à prendre les moyens de doubler le chiffre de notre population d'ici à quelques années ?

Ce serait rendre un bien mauvais service à notre ville. Espérons que les choses n'atteindront pas cette limite.

Un autre point que l'on veut combattre de nouveau dans le bill, c'est celui qui a trait au pavage des ruelles par la cité et au remboursement des argentés dépensés par certains contribuables pour paver en ciment leurs ruelles.

Ceux qui s'opposent à cette partie du bill font, croyons-nous, erreur.

Le pavage des ruelles est un des meilleurs actes d'administration qui soit au crédit du conseil actuel.

Au point de vue hygiénique, on ne saurait nier qu'il est grandement préférable que les ruelles soient pavées en béton, au lieu d'être vaseuses et malpropres du printemps à l'automne.

C'est dans la ruelle que sont déposés et souvent renversés tous les récipients destinés aux vidanges. N'étant pas pavées, une partie des débris est mélangé à la terre, et quand la pluie détrempé le sol de la ruelle, celle-ci devient un foyer de pestilence dangereux pour la santé publique.

Avec la ruelle pavée en ciment, comme nos rues, tout danger disparaît; le nettoyage devient plus facile, le balayage et le lavage, au besoin, éloigne tout danger et détruit tous les microbes. La livraison de la marchandise par les épiciers, les marchands de bois, de charbon, les laitiers, est grandement simplifiée, et le coût d'entretien pour la ville est réduit à son minimum.

Les ruelles, comme les rues et comme les places publiques, sont la propriété de la cité. A celle-ci incombe le devoir de les tenir en bon ordre et d'éviter toute responsabilité qui pourrait résulter de leur mauvais état. En les pavant, on améliore l'hygiène publique, on protège de ce fait la santé, on diminue les dépenses d'entretien, et elles sont en bon ordre de la fonte des neiges à l'hiver suivant.

C'est de la bonne administration.

Et cette obligation du pavage des ruelles, tombant nécessairement sur la communauté, il n'est que juste que ceux qui ont fait le travail à leurs dépens, mais selon des niveaux et des plans fournis par la corporation, soient remboursés.

Il ne serait pas raisonnable de prétendre que ceux qui ont déjà payé pour le pavage de la ruelle en arrière de leur propriété soient de nouveau appelés à payer pour les autres ruelles.

C'est une question de justice et c'est à ce point de vue que le conseil l'a envisagé.

Et ces pavages faits au moyen d'emprunts à longs termes, n'exigent pas un rabaissment de la taxe. Celle-ci demeure donc ce qu'elle est. L'économie sur l'entretien pourvoiera au paiement des intérêts et de l'amortissement.

Dans ces circonstances, nous nous demandons si la lutte que l'on fait à ce bill est bien légitime ?

## Un projet qui va se réaliser

### La route Grand'Mère-La Tuque par Grandes Piles

#### Importante délégation auprès du ministre de la Colonisation

Lundi soir, une importante délégation de la vallée du St-Maurice se rendait à Québec pour rencontrer mardi, l'honorable ministre de la Colonisation, M. Hector Laferté, et obtenir si possible, l'ouverture de la route de La Tuque, via Grandes Piles.

Cette délégation était composée du maire de Grandes Piles, M. Henri Veillette, de M. l'abbé Boutet, curé de Grandes Piles, de M. Jean J. Crête, du même endroit; du maire Ricard et de M. le curé Cossette, de St-Roch de Mékinac; de M. le maire Beaudoin et de M. le curé Biron, de St-Georges de Champlain; de M. le maire Lupien, du Lac à la Tortue; de MM. les échevins J. O. Pelletier et Ephrem Lampron, de Grand'Mère; M. Elz. Dallaire, directeur de la Chambre de Commerce de Grand'Mère; M. le Dr J. R. Hébert, représentant la Chambre de Commerce de Shawinigan Falls.

L'entrevue eut lieu mardi midi. La délégation fut présentée au ministre par M. Grant, député de Champlain.

L'entrevue fut des plus cordiales. M. LaFerté accueillit très favorablement la demande qui est faite. "L'an dernier, dit-il, j'avais promis de faire quelque chose pour cette route, et je n'ai pu tenir ma parole et pour une bonne raison: c'est que j'ai pris la caisse vide. Tous les argentés votés avaient été distribués". "Cette année, ajouta l'honorable ministre,

vous arrivez mieux; le partage n'est pas encore fait et l'affaire est entre les mains de votre député".

Le ministre s'informa du coût probable des travaux à faire. On lui répondit qu'ils ne devraient pas dépasser dix mille piastres.

On fit valoir toute l'urgence de l'ouverture de cette route au point de vue de donner une sortie convenable aux petites paroisses du St-Maurice, et favoriser en même temps le tourisme. Les étrangers, cela va sans dire, préfèrent une route longeant une rivière magnifique plutôt qu'une route à l'intérieur des terres.

Et Grandes Piles qui fut la pionnière de cette route, mérite qu'on ne lui barre pas le chemin pour aller à La Tuque.

L'obstacle qui a jusqu'ici empêché l'ouverture de cette section de neuf milles entre Grandes Piles et St-Roch de Mékinac, fut la Pointe-à-la-Mine, rocher abrupte qui s'étend sur une largeur de 1300 pieds. Il s'agit de l'abaisser ou de le contourner à sa base, au bord de la rivière. C'est ce dernier moyen, croyons-nous, qui sera employé. Le roc sera descendu à grands coups de mine. En quelques semaines le remplissage sera fait et au-delà de ce rocher, la route n'a besoin que de peu d'améliorations pour la rendre propre aux automobiles.

La Shawinigan Water & Power, qui est propriétaire de tous les terrains au-delà de la Pointe-à-la-Mine jusqu'à St-Roch de Mékinac, sera heureuse de contribuer, pour sa part, à faire une bonne route, route qui lui profitera à elle-même, puisque l'avenir lui réserve dans cette région un trafic considérable, par un chemin plus court.

Les délégués sont revenus très satisfaits de leur entrevue avec l'honorable ministre et leur député, M. Grant, qui ne peut manquer de recommander les travaux.

Ces travaux, nous le croyons, vont commencer à bonne heure au printemps.

Encore une fois, la persévérance aura triomphé des difficultés.

## Champlain sera divisé

### Le comité a étudié la question en entendant les opinions manifestées par certaines paroisses

#### Le comté de "LAVIOLETTE"

"Laviolette", tel serait le nom du nouveau comté, résultant de la division du comté de Champlain.

C'est un beau nom, assurément, et qui ne manquera de plaire grandement aux populations du haut du comté qui formeront la nouvelle division électorale.

La discussion qui a été faite devant le comité, fut intéressante. Elle fut motivée pour la possession de deux paroisses, St-Séverin et St-Adelphe.

Ces paroisses ont sans doute des charmes particuliers, puisque c'était à qui les auraient. Le bas du comté voulait absolument les garder, et même chose pour le haut qui tenait également à ce qu'elles fassent partie du haut du comté.

La querelle fut pratiquement réglée par les maires de ces deux paroisses, qui déclarèrent que leurs commettants, unanimement, après avoir examiné la chose, désiraient demeurer avec le bas du comté.

La paroisse du Lac-à-la-Tortue, par la voix de son maire, M. Lupien, demanda la même chose, ce que voyant les représentants du haut, déclarèrent que dans ces conditions, il valait mieux ne pas diviser le comté.

Ce moment de mauvaise humeur ne fut pas pris au sérieux par le comité qui réalise qu'un comté couvrant une longueur de plus de 200 milles, avec une population de 60,000 âmes répartie en une quarantaine de villes, villages et paroisses, doit être divisé.

Est-ce qu'il est raisonnable qu'un seul homme soit appelé à surveiller convenablement les intérêts d'un comté, ayant presque l'étendue d'une province ?

Le haut du comté, ou la division "Laviolette" comprendra donc, Almaville, Notre-Dame de la Présentation, Mont-Carmel, Grand'Mère, St-Jean et St-Jacques des Piles, St-Georges, Lac à la Tortue, St-Thimothée, St-Tite, Ste-Thècle, La Tuque et les quelques paroisses le long du Transcontinental jusqu'à Parent et le long du St-Maurice.

La population de Champlain restera au chiffre de 28,000 et celle du nouveau comté à 29,500.

A ce point de vue, le partage semble fait sur une base raisonnable.

Toutefois, St-Tite et Ste-Thècle voient avec regrets le départ des paroisses de St-Séverin et St-Adelphe qui sont des paroisses essentiellement agricoles et qui formaient avec leurs voisines un noyau de paroisses composées presque exclusivement de cultivateurs.

M. le notaire Moussette et M. Jacob, de St-Tite, ont ardemment combattu sur ce point, de même que M. Crête; mais le succès ne couronne pas toujours même les meilleurs efforts.

## RATS MUSQUES

Il y a beaucoup d'argent à faire dans l'élevage du Rat Musqué en cage.

Ces cages peuvent être placées dans votre cour. Les rapports prouvent qu'ils ont de trois à cinq portées par année, et de trois à douze petits par portée. Un petit capital est requis pour faire un succès de cet élevage.

Nous rachetons la progéniture des rats que nous vendons à un prix des plus attrayants.

Nous sommes les plus grands éleveurs des Rats Musqués de l'univers.

Nos fermes d'élevage dans la Province de Québec sont localisées tout près de Montréal, où votre inspection est cordialement sollicitée. Vous y verrez les cages et les Rats Musqués que nous avons en vente.

Le temps est arrivé pour votre placement dans une affaire payante et pour plus de détails écrivez à notre bureau BIG CREEK MUSKRAT FARMS LIMITED, 603 Edifice Castle, Montréal, Qué. Ma. 3302

Le comité fera rapport plus tard à la Chambre.

M. J. B. Lebrun, de St-Tite, et M. Jeffrey Veillette, de Ste-Thècle, M. le maire Lamontagne et M. Réal Gravel, de La Tuque; M. le maire Lupien, du Lac à la Tortue; M. Antoine Lambert, de Grandes Piles, faisaient partie de la délégation.

Le Cap de la Madeleine et la plupart des paroisses du bas étaient représentées.

### Belgo Canadian Paper Co., Ltd.

#### AVIS DE DIVIDENDE

Il est porté à la connaissance des actionnaires qu'un dividende de \$1.75 par action pour les trois mois finissant le 31 mars 1930, c'est-à-dire au taux de 7% par an, a été déclaré sur les actions privilégiées entièrement libérées de cette compagnie, et que ce dividende sera payé le premier avril, 1930, aux actionnaires enregistrés le quatre mars, 1930.

#### PAR ORDRE DU CONSEIL.

G. Wilfred Hodgson,  
 Secrétaire-Trésorier.  
 Montréal, 25 février, 1930.

### St-Maurice Valley Corporation

#### AVIS DE DIVIDENDE

Il est porté à la connaissance des actionnaires qu'un dividende de 1 3/4% pour les trois mois finissant le 31 Mars, 1930, c'est-à-dire au taux de 7% par an, a été déclaré sur les actions privilégiées entièrement libérées de cette compagnie et que ce dividende sera payé le premier Avril 1930, aux actionnaires enregistrés le 14 Mars, 1930.

#### PAR ORDRE DU CONSEIL.

G. Wilfred Hodgson,  
 Secrétaire-Trésorier.  
 Montréal, 25 février, 1930.

## Meli - Melo

Les journaux ont annoncé que M. Camillien Houde, chef de l'opposition et candidat à la mairie, à Montréal, allait désormais voyager entre Québec et Montréal en avion, afin de sauver du temps. Quelle imprudence !!

Si M. Camillien Houde était un mortel ordinaire, sans trop d'importance, passe, il pourrait risquer sa vie... et même la perdre!

Cela ne pourrait avoir de bien graves conséquences. Il arrive tant d'accidents à des hommes quelconques, et ça ne crée aucune commotion dans le pays! C'est un de moins, voilà tout. La terre continue de tourner, les affaires marchent quand même. Mais s'il fallait qu'il arrive un accident à Camillien!.....

Brrr! Faut pas y penser!!

On n'a pas le droit de courir un tel risque et les autorités devraient intervenir et mettre un frein à cette témérité trop grande.

Nous traversons un temps de crise, où tout culbute....

N'exposons pas le sauveur de la province, et peut-être du pays à une chute dont il ne se relèverait pas.

Figurez-vous le désastre que produirait une aussi pénible aventure!

Comment la métropole pourrait-elle continuer à vivre, s'administrer, prospérer, sans le secours du Grand Homme que la camarade lui aurait ravi....

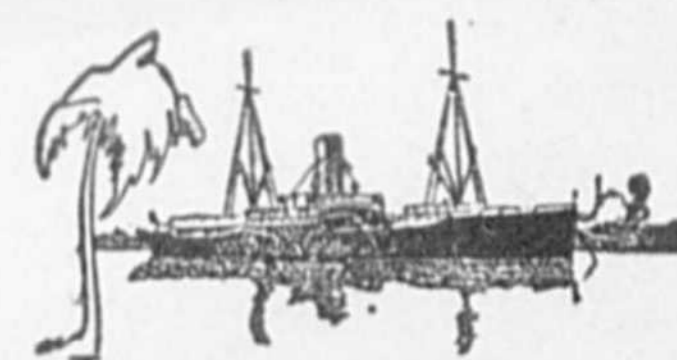
Oh non, Camillien, ne pousse pas la hardiesse, la témérité à ce point. Tu va rendre malade d'inquiétude Concordia et son million d'habitants. Pour l'amour du Ciel, prend le train et délivre ces malheureux du cauchemar qui va troubler à jamais leur sommeil!!

Et toi, ô ma province, comment pourrais-tu te reposer quand le Radio, à une heure avancée, t'annoncerait que le Sauveur a quitté la métropole, par une nuit noire, pour se diriger vers la cité de Champlain, bravant les nuages, défiant monts et clochers, nouvelle chasse-galerie mystérieuse se rendant à la danse macabre de Wendigo!

Je t'en prie, Camillien, évite-nous ces angoisses.

Ta vie nous est trop précieuse pour l'exposer ainsi!

Le taureau du "Goglu" a déjà les larmes aux yeux en songeant



Il vous vient par cargos ce nectar

THE KING COLE

est à l'étudier. M. le curé Lupien, en cette pénible circonstance, a la sympathie générale, et on espère que cette sympathie provoquera des actes généreux de la part de ceux qui peuvent aider à réparer le désastre.

### Terre à Vendre

Une terre mesurant 14 arpents, et une maison, près du pont Droulx, à vendre ou à louer.

S'adresser à  
 PIERRE THERRIEN  
 87, Hemlock, Shawinigan Falls.  
 envisager est assez ardu, et on 4 fs.

TEL. BELL: 33  
 Heures de Bureau : 9 hrs. A.M. à 5 hrs. P.M.  
 LE SOIR : Lundi, Mercredi et Vendredi de 7 à 8 heures

**Dr J. R. HEBERT, D.D.S., L.D.S.**  
 CHIRURGIEN-DENTISTE  
 SPECIALITE : Extractions des dents et des nerfs dentaires absolument sans douleur.

SEUL POSSESEUR DE L'ACAINE  
 71, Ave de la Station, Shawinigan Falls

Comment Epargner

Epargner n'est pas seulement une question d'habitude mais aussi une question de logique. — Il ne sert à rien d'avoir amassé des sommes importantes pendant quelques semaines au prix de sacrifices assez durs, si après les avoir confiées à la banque vous les retirez immédiatement.

C'est l'économie pratique qui compte, celle qui sait faire la différence entre les besoins et le luxe: celle qui habitude à déposer en banque, régulièrement, les quelques dollars prélevés sur le salaire, qui s'accumulent, et mènent à l'indépendance financière.

La banque a une succursale tout près de chez vous et accueille avec la même courtoisie tous ses clients.

**BANQUE PROVINCIALE DU CANADA**  
 SIEGE SOCIAL: MONTREAL  
 Capital autorisé - - - - - \$ 5,000,000.00  
 Capital payé et Surplus - - - - - 5,865,000.00  
 Actif Total (au 30 nov. 1928) - - - - - 55,865,000.00



# ECOLE TECHNIQUE

200, RUE SHERBROOKE, OUEST, MONTREAL

**COURS D'AUTOMOBILISME:** Un cours complet de mécanique et d'électricité d'automobile par parant aux examens de mécaniciens en véhicules-moteurs. Moteurs de tous genres. L'Ecole Technique de Montréal est la seule autorisée à faire passer ces examens. Nos diplômés sont recherchés par tous les bons garages. Pas de promesses irréalisables, mais des faits. Venez ou écrivez.

Le prochain cours commencera le 10 mars, 1930.

## Mon Courrier

(Suite de la 2e page)

vous soyez très peu disposé à renouer des relations puisqu'elle vous a atteinte dans ce que vous avez de plus cher. La maladie et des soucis sont peut-être la cause de cette étroitesse d'esprit. Un égoïste pessimisme fait quelques fois voir mal à tout. Oubliez ma chère, pardonnez, mais demeurez silencieuse si vous le préférez car d'ailleurs, une telle manière d'agir ne mérite que cela. Vous me comprenez... Plus tard peut-être, pourrais-je mieux vous dire ce que je pense. Merci de me le donner pour toujours ce nid de Fauvettes venant à la savoir: la sincérité, la simplicité, la douceur et une éternelle jeunesse heureuse et tendre.

**Jacquelin:**— Vraiment mon ami, vous m'avez causé un grand plaisir par ce dernier billet, n'ayant rien de laconisme de ceux qui l'ont précédé. Vous voyez que je suis loin de qualifier votre lettre de la manière que vous le supposez. Je n'ignore rien de ce que fîtes en cette page dès la fondation de ce foyer, et permettez-moi de vous féliciter en vous invitant à attiser le feu qu'un jour vous avez un peu allumé. Deux des correspondantes que vous nommez, habitent Shawinigan. Votre désir serait bien accueilli. Dans tous les cas, sous peu, je vous ferai tenir plus amples renseignements. D'ici là, je vous salue avec plaisir.

**Myra:**— Ma gentille amie, comme votre bon petit cœur a dû être triste en ce jour d'anniversaire, mais l'amour d'une mère subsiste peut-être au delà du tombeau, et elle vous suit partout la chère disparue. Ma pauvre enfant si le sort nous accordait tous nos rêves légitimes, il n'y aurait que les exigences à être malheureux... La destinée est capricieuse et ce n'est pas en cette vie que nous devons attendre une si paisible sécurité... Mais vous avez là dans l'espérance le plus puissant cordial que je puisse vous conseiller. Sûrez-vous toujours cette lueur merveilleuse qui brille dans la nuit sombre, et vous verrez qu'au tournant d'un certain chemin, votre part de bonheur vous attend.

Yane semble être en effet une délicieuse correspondante. J'espère que la page retiendra son intérêt. Dans cette région aussi nous serions crûs en printemps ces jours derniers, mais aujourd'hui, il neige, c'est l'hiver qui revient et je suis content, car à cette saison mourante, hiver comme été, je ne puis me défendre d'une pensée de regret. Et vous mon amie?...

Bonjour et à bientôt.

**Marquise de Lure:**— Je suis contente de vous, ma chère douce, car ne plus vouloir parler de sa douleur, c'est déjà la trouver moins imposable. Mais ne regrettez pas d'avoir levé un coin du voile... J'étais si heureuse de vous offrir ma sympathie. Je lis moi-même cette page et je m'y intéresse vivement. Cette directrice pourrait bien être un monsieur mais "Chi-li-sa". La lecture de cette pièce m'a d'autant plus charmée en étant de C. C. cet ancien de l'âtre que j'aimerais féliciter comme je puis vous remercier vous-même de l'envoi. Non, ma bonne amie, je ne sais rien autre chose de vous, que ce que vos aimables billets m'ont révélés. N'oubliez jamais que je regrette toujours votre passage à l'âtre.

MARISE  
B. P. 354  
Shawinigan.

Province de Québec  
District des Trois-Rivières

## Avis Public

Je soussigné, secrétaire-trésorier, de la Cité de Grand'Mère, certifie par les présentes que la copie ci-dessous est conforme à l'original d'un règlement qui a été soumis au Conseil de la Cité de Grand'Mère et qui doit être pris en considération par celui-ci après l'expiration de 30 jours à dater de l'affichage du présent règlement, lequel sera effectué le 27 février courant.

Je certifie de plus et donne avis qu'à la date du 17 mars prochain (1930) à 10 heures a.m., dans la salle du Conseil de la Municipalité de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore, dans la maison de Cyrice Laquerre, au coin sud-est des rues St-Jacques et Gérin, dans la Municipalité de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore, une assemblée générale des électeurs propriétaires de la dite Municipalité de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore aura lieu

afin de prendre le dit règlement en considération et de l'approuver ou de le rejeter.

Grand'Mère, ce 25ième jour de février 1930.

J. E. Déziel,  
Secrétaire-Trésorier.

Je soussigné, maire de la Municipalité de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore certifie que j'ai moi-même fixé le jour, l'heure et le lieu susmentionnés pour l'assemblée générale des électeurs propriétaires de la Municipalité de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore, aux fins de prendre le règlement ci-dessous en considération et de l'approuver ou de le rejeter.

Partie Est de la Paroisse de Ste-Flore, ce 25ième jour de février 1930.

Raoul Lord,  
Maire.

Règlement annexant la municipalité de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore à la municipalité de la Cité de Grand'Mère.

ATTENDU que les contribuables de la municipalité de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore désirent que leur municipalité soit annexée à celle de la Cité de Grand'Mère;

ATTENDU que cette annexion est désirable et possible à raison (a) de la contiguïté des deux municipalités; (b) des intérêts communs des contribuables des deux municipalités, qui vivent les uns et les autres de l'opération de la même industrie; (c) de l'importance plus considérable que peut gagner la Cité de Grand'Mère, en agrandissant son domaine; (d) de la bonne posture financière de la Cité de Grand'Mère, qui permet à celle-ci d'assumer les charges plus considérables qu'entraînera l'annexion;

ATTENDU que la seule difficulté pratique soulevée par cette annexion consiste dans le fait que l'année fiscale de la municipalité annexée commence le premier janvier tandis que celle de la Cité de Grand'Mère commence le premier août; mais que telle difficulté a été résolue;

ATTENDU qu'une copie du présent règlement a été publiée une fois la semaine, pendant un mois, dans un journal français et dans un journal anglais et a été affichée de la manière prescrite par la loi;

ATTENDU que le conseil de la municipalité de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore a

de la paroisse de Ste-Flore a approuvé la dite annexion et le présent règlement;

ATTENDU que la sanction des électeurs propriétaires de la municipalité de la Paroisse Est de la paroisse de Ste-Flore a été donnée à la dite annexion et au présent règlement, à une assemblée convoquée et tenue conformément à la loi;

ATTENDU que la majorité absolue du conseil de la Cité de Grand'Mère est favorable à la dite annexion;

A ces causes, le conseil de la Cité de Grand'Mère décreta par règlement ce qui suit, savoir:

1.— Les limites de la municipalité de la Cité de Grand'Mère sont étendues en annexant à la dite municipalité, pour fins municipales, la municipalité de la Paroisse Est de la paroisse de Ste-Flore. Le territoire annexé se décrit, en référant au numérotage du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Flore, comme étant formé: (a) Des lots numéros 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82 et 83, dans la concession dite "Ste-Catherine numéro 2" de la seigneurie du Cap-de-la-Madeleine; (b) De la partie des lots numéros 134 et 135, dans le rang St-Olivier, s'étendant au sud-ouest de la rivière Grand'Mère, et des parties des lots numéros 136, 137, 138, 139, 140 qui sont limités au nord-est par la ville de Grand'Mère, soit par une ligne tirée, en travers ces dits lots, suivant le prolongement de la ligne séparative des lots numéros 83 et 84; (c) Dans la concession du chemin des Piles (Côté Sud-Est), des 10 arpents sud-est en profondeur de chacun des lots numéros 141, 142, 143 et des 8 arpents sud-est pareillement en profondeur du lot numéro 144;

2.— Les lots numéros soixante-treize, soixante-quatorze, soixante-quinze, soixante-seize, soixante-dix-sept, soixante-dix-huit, soixante-dix-neuf, quatre-vingt, quatre-vingt-un, quatre-vingt-deux et quatre-vingt-trois du cadastre hypothécaire de la paroisse de Ste-Flore feront à l'avenir partie intégrante du quartier St-Paul (communément appelé quartier numéro un) de la Cité de Grand'Mère; tout le reste du territoire annexé fera partie du quartier St-Pierre (communément appelé quartier numéro quatre);

3.— Par la présente annexion, la Cité de Grand'Mère devient propriétaire de tout l'actif de la Corporation de la

paroisse de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore. Tel actif comprend: (a) les rues, ruelles, places et parcs publics s'il s'en trouve, le système d'égouts, le système d'aqueduc et tous biens immeubles quelconques possédés au moment de l'annexion par la corporation de la municipalité annexée; (b) les machines, outils, appareils de protection contre le feu, matériaux, créances, dettes actives, arrérages de taxes, livres, registres, plans, rôles, listes, documents, papiers, archives et biens meubles quelconques appartenant au moment de l'annexion à la Corporation de la municipalité annexée;

4.— La Cité de Grand'Mère est tenue à toutes les dettes et obligations de la Corporation de la paroisse de la Paroisse Est de la paroisse de Ste-Flore, de telle sorte que les taxes qui seront à l'avenir imposées pour pourvoir au paiement de telles dettes et obligations frapperont et affecteront indistinctement les contribuables et les immeubles du territoire primitif de la municipalité de Grand'Mère et les contribuables et les immeubles du territoire annexé. Parmi telles dettes et obligations sont comprises celles que la corporation de la municipalité annexée a contractées pour se faire aviser et protéger à l'occasion du présent règlement;

5.— Le territoire annexé est tenu et affecté au paiement des dettes et obligations contractées par la Cité de Grand'Mère avant l'annexion, de telle sorte que les taxes qui seront à l'avenir imposées pour pourvoir au paiement de telles dettes et obligations frapperont indistinctement les contribuables et les immeubles de la municipalité annexée et les contribuables et les immeubles de la municipalité primitive de Grand'Mère;

6.— Les obligations réciproques résultant des conventions intervenues entre la Cité de Grand'Mère et la corporation de la municipalité annexée sont éteintes par confusion. Les résolutions et règlements autorisant telles conventions, et en particulier le règlement numéro 216 de la Cité de Grand'Mère sont en conséquence abrogés;

7.— Le territoire annexé devient au moment de l'annexion sujet aux actes, règlements et ordonnances en vigueur dans la municipalité de la Cité de Grand'Mère. Les actes, règlements et ordonnances du Conseil de la

paroisse de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore seront à l'avenir inopérants, sauf en autant qu'ils ont pu dans le passé créer des liens de droit, c'est-à-dire, obliger la corporation de la municipalité annexée ou créer en faveur de cette corporation des droits ou créances quelconques;

8.— Nonobstant l'article 7 ci-dessus, la liste des électeurs de la municipalité annexée restera en vigueur tant qu'une autre liste n'aura pas été valablement dressée et mise en vigueur dans la Cité de Grand'Mère;

9.— Pour la période s'étendant du 1er janvier 1930 au 31 juillet 1930, les contribuables de la municipalité annexée ne sont sujets à aucune taxe émanant du conseil de la paroisse de la Paroisse Est de la paroisse de Ste-Flore. Ils sont tenus, à raison de la dite période, aux taxes imposées aux contribuables de la Cité de Grand'Mère généralement. Il s'agit de taxes annuelles, comme par exemple les licences de commerce, les taxes locatives et des taxes foncières, ils seront tenus au paiement de telles taxes suivant les taux fixés pour l'année fiscale 1929-1930, dans la proportion des sept douzièmes de tels taux. Dans le cas de taxes trimestrielles, ils paieront un tiers de la taxes couvrant la période qui court du 1er novembre 1929 au 31 janvier 1930 et paieront en entier la taxe couvrant les deux quartiers suivants. Le même système de proportion sera appliqué à toutes taxes quelconques;

10.— Aussitôt après la mise en vigueur du présent règlement, la Cité de Grand'Mère devra, à l'égard des contribuables de la partie annexée, faire en diligence un rôle spécial d'évaluation, puis un rôle spécial de perception, en suivant dans chaque cas les formalités prescrites par la loi. Cependant, en ce qui concerne la propriété foncière, on pourra se contenter d'un rôle de perception et se servir d'un rôle d'évaluation en vigueur au moment de l'annexion dans la municipalité annexée;

11.— Le service d'aqueduc de la municipalité annexée sera continué par la Cité de Grand'Mère;

12.— En autant que la loi le lui permettra et qu'elle n'en sera pas empêchée par les engagements pris par la Corporation de la municipalité annexée, la Cité de Grand'Mère fournira l'énergie électrique et l'éclaira-

# COMTE DE CHAMPLAIN

VILLE DE SAINT-TITE

Avis public est, par les présentes, donné que les propriétés ci-dessous décrites seront vendues par encan public, en la salle de l'Hôtel-de-Ville de la ville de Saint-Tite, LUNDI, le DIXIEME jour du mois de MARS, mil neuf cent trente, à DIX heures de l'avant-midi, à défaut de paiement des taxes municipales et spéciales, et cotisations scolaires, avec intérêts, mentionnés dans l'état ci-dessous, ainsi que des frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Nom du propriétaire	Désignation	Taxes municipales	Taxes scolaires	Canaux	Trottoirs	Intérêt	Total
Sinaï Moreau	Un terrain situé en la ville de Saint-Tite, faisant partie du lot No deux cent vingt-sept (partie 227) au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Tite, mesurant quarante-deux pieds de front sur un arpent de profondeur, borné en front par un chemin mitoyen, en profondeur par le surplus du dit lot, d'un côté par Narcisse Germain et de l'autre côté par Pierre David — avec bâtisses.....	114.07	128.73		16.00	37.80	\$296.60
Succession J.-B. Grenier	Un terrain situé en la ville de Saint-Tite, connu et désigné comme étant le numéro deux cent treize-vingt-neuf (213-29) subdivision du numéro deux cent treize (213) et partie du numéro deux cent douze (partie 212) au cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Tite, borné en front à la rue projetée, en profondeur et du côté sud-ouest à Saül Charest et du côté nord-est partie à Ludger Lafleur et partie à Saül Charest—avec bâtisses	67.20	36.00	16.59		16.50	\$136.29

Donné en la ville de Saint-Tite, ce onzième jour du mois de février, mil neuf cent trente.

Le secrétaire-trésorier,  
J.-B. MOUSSETTE.

931-7-2

paroisse de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore. Tel actif comprend: (a) les rues, ruelles, places et parcs publics s'il s'en trouve, le système d'égouts, le système d'aqueduc et tous biens immeubles quelconques possédés au moment de l'annexion par la corporation de la municipalité annexée; (b) les machines, outils, appareils de protection contre le feu, matériaux, créances, dettes actives, arrérages de taxes, livres, registres, plans, rôles, listes, documents, papiers, archives et biens meubles quelconques appartenant au moment de l'annexion à la Corporation de la municipalité annexée;

4.— La Cité de Grand'Mère est tenue à toutes les dettes et obligations de la Corporation de la paroisse de la Paroisse Est de la paroisse de Ste-Flore, de telle sorte que les taxes qui seront à l'avenir imposées pour pourvoir au paiement de telles dettes et obligations frapperont et affecteront indistinctement les contribuables et les immeubles du territoire primitif de la municipalité de Grand'Mère et les contribuables et les immeubles du territoire annexé. Parmi telles dettes et obligations sont comprises celles que la corporation de la municipalité annexée a contractées pour se faire aviser et protéger à l'occasion du présent règlement;

5.— Le territoire annexé est tenu et affecté au paiement des dettes et obligations contractées par la Cité de Grand'Mère avant l'annexion, de telle sorte que les taxes qui seront à l'avenir imposées pour pourvoir au paiement de telles dettes et obligations frapperont indistinctement les contribuables et les immeubles de la municipalité annexée et les contribuables et les immeubles de la municipalité primitive de Grand'Mère;

6.— Les obligations réciproques résultant des conventions intervenues entre la Cité de Grand'Mère et la corporation de la municipalité annexée sont éteintes par confusion. Les résolutions et règlements autorisant telles conventions, et en particulier le règlement numéro 216 de la Cité de Grand'Mère sont en conséquence abrogés;

7.— Le territoire annexé devient au moment de l'annexion sujet aux actes, règlements et ordonnances en vigueur dans la municipalité de la Cité de Grand'Mère. Les actes, règlements et ordonnances du Conseil de la

paroisse de la Paroisse Est de la Paroisse de Ste-Flore seront à l'avenir inopérants, sauf en autant qu'ils ont pu dans le passé créer des liens de droit, c'est-à-dire, obliger la corporation de la municipalité annexée ou créer en faveur de cette corporation des droits ou créances quelconques;

8.— Nonobstant l'article 7 ci-dessus, la liste des électeurs de la municipalité annexée restera en vigueur tant qu'une autre liste n'aura pas été valablement dressée et mise en vigueur dans la Cité de Grand'Mère;

9.— Pour la période s'étendant du 1er janvier 1930 au 31 juillet 1930, les contribuables de la municipalité annexée ne sont sujets à aucune taxe émanant du conseil de la paroisse de la Paroisse Est de la paroisse de Ste-Flore. Ils sont tenus, à raison de la dite période, aux taxes imposées aux contribuables de la Cité de Grand'Mère généralement. Il s'agit de taxes annuelles, comme par exemple les licences de commerce, les taxes locatives et des taxes foncières, ils seront tenus au paiement de telles taxes suivant les taux fixés pour l'année fiscale 1929-1930, dans la proportion des sept douzièmes de tels taux. Dans le cas de taxes trimestrielles, ils paieront un tiers de la taxes couvrant la période qui court du 1er novembre 1929 au 31 janvier 1930 et paieront en entier la taxe couvrant les deux quartiers suivants. Le même système de proportion sera appliqué à toutes taxes quelconques;

10.— Aussitôt après la mise en vigueur du présent règlement, la Cité de Grand'Mère devra, à l'égard des contribuables de la partie annexée, faire en diligence un rôle spécial d'évaluation, puis un rôle spécial de perception, en suivant dans chaque cas les formalités prescrites par la loi. Cependant, en ce qui concerne la propriété foncière, on pourra se contenter d'un rôle de perception et se servir d'un rôle d'évaluation en vigueur au moment de l'annexion dans la municipalité annexée;

11.— Le service d'aqueduc de la municipalité annexée sera continué par la Cité de Grand'Mère;

12.— En autant que la loi le lui permettra et qu'elle n'en sera pas empêchée par les engagements pris par la Corporation de la municipalité annexée, la Cité de Grand'Mère fournira l'énergie électrique et l'éclaira-

ge dans la municipalité annexée, dans les mêmes conditions et aux mêmes taux que dans la municipalité de la Cité de Grand'Mère;

13.— Sauf les exigences du plan ci-dessus, relativement au système temporaire de perception des taxes pour la période s'étendant du premier janvier au trente et un juillet 1930, les contribuables de la municipalité annexée seront, à compter de l'annexion, traités à tous égards comme les autres contribuables de la Cité de Grand'Mère;

14.— Le présent règlement deviendra exécutoire après avoir été approuvé par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en Conseil.

Vraie copie

J. E. DEZIEL,  
Secrétaire-Trésorier.

## Magasin à Louer

Un beau et grand magasin à louer.

S'adresser à J. R. DUGAL, 47, 4e Rue, Shawinigan Falls, 6-2-j.n.o.

## Poussins Leghorn d'un jour

PRIX POUR CE PRINTEMPS

Mars \$30. le 100 - \$18. pour 50  
Avril \$25. " " - \$15. " "  
Mai \$20. " " - \$12. " "  
Juin \$18. " " - \$8. " "

Ces poussins garantis provenant de extras bonnes poudeuses pure race Leghorn.

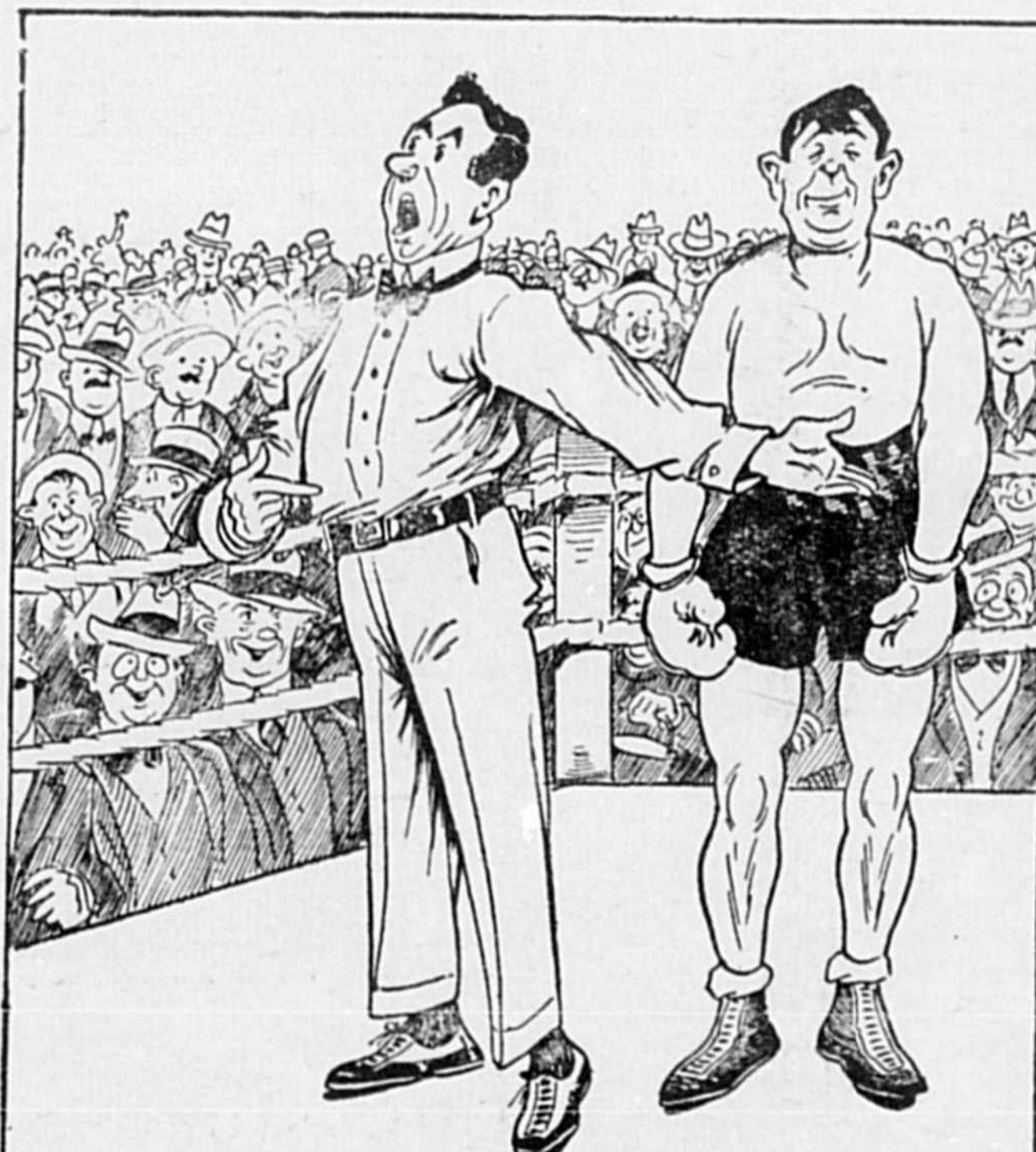
FERME AVICOLE ST-MARTIN  
122, Ste-Catherine,  
Grand'Mère, Qué.

## Martin F. Lawless PROP.

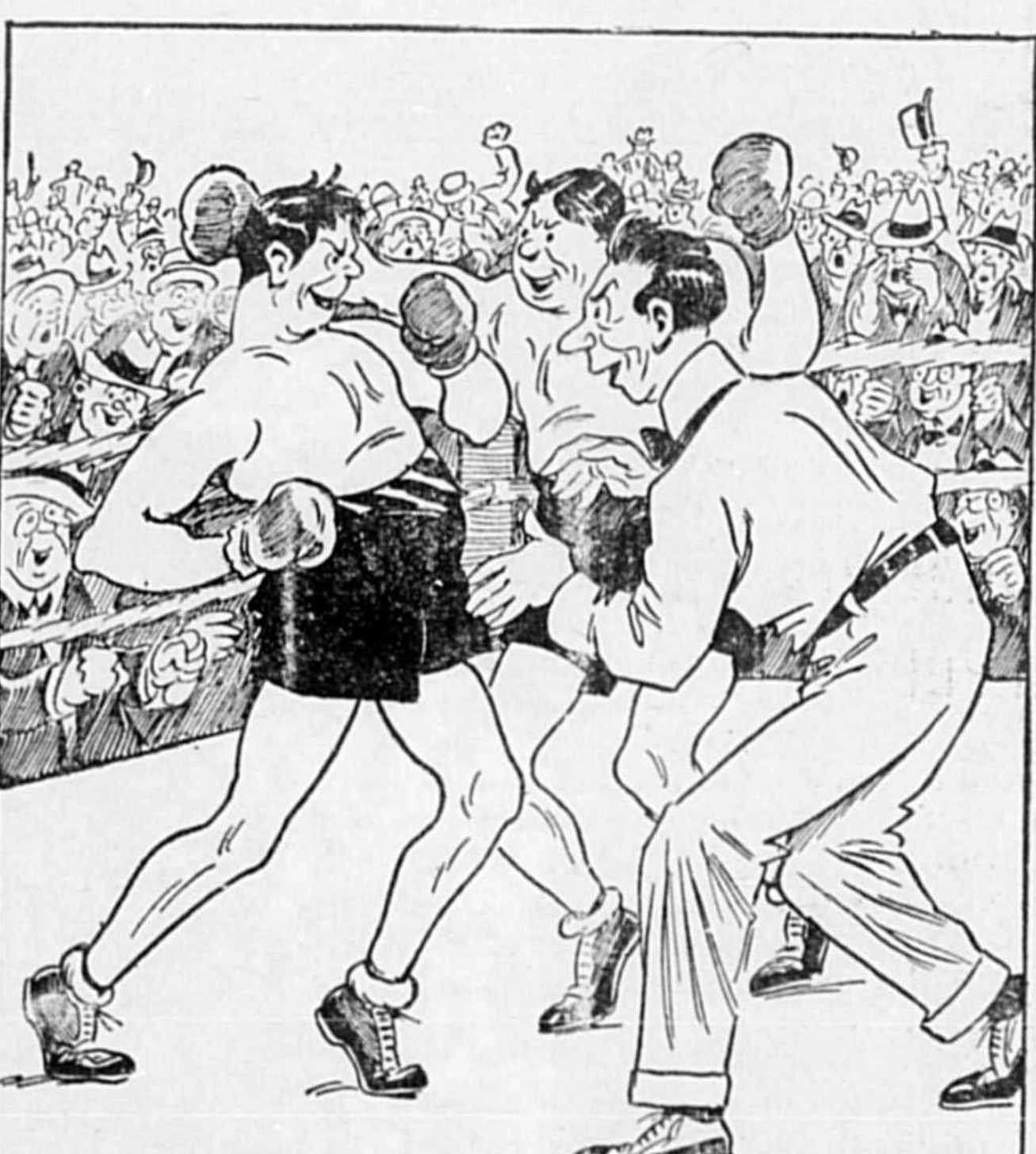
Tél. Bell: Office 344  
Ferme 488  
Faites vos réserves dès maintenant.  
Le nombre est limité.

## T'a pas ?

par RACEY



T'AS-PAS DÉJÀ ACCEPTÉ D'AGIR COMME ARBITRE À UN TOURNOI DE BOXE DE TON CLUB?



ET JUSTE COMME LES ADVERSAIRES VIENNENT DE SE LANCER DANS UNE BELLE EXHIBITION ET QUE TU COMMENCES À PRENDRE TON RÔLE AU SÉRIEUX



TU T'APPROCHES UN PEU TROP ET UN VIOLENT COUP DE DROITE VIENT SOUDAIN S'APLATIR SUR TON OREILLE!



T'AS-PAS ESSAYÉ UNE BLACK HORSE? ÇA AIDE À CONSERVER UN PEU D'INTÉRÊT POUR LE MANLY ART.

dites simplement-

"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

CIGARE  
**CHECK** 5¢  
Chaque bouffée, un délice

C'est le choix des sages que de préférer ce thé savoureux

LE THÉ "SALADA"

'Tout frais des plantations'

Le Vatican et les Catacombes de l'Italie

L'article 33 du Concordat entre le Vatican et le gouvernement italien reconnaît au Saint-Siège le droit de disposer de toutes les Catacombes de Rome et de l'Italie.

Parmi les Catacombes situées hors de la Ville Eternelle, les plus importants se trouvent à Naples, Syracuse, Pola, etc.

Chic Mariage

Un très joli mariage eut lieu samedi matin, le 22 février, en l'église paroissiale de Grand-Mère, alors que M. Armand Legault, gérant des magasins Woolworth, de Joliette, unissait sa destinée à celle de Mademoiselle Madeleine Bouliane, de Grand-Mère.

La mariée a reçu de nombreux et riches cadeaux. Les nouveaux époux sont partis en voyage. A leur retour, ils habiteront Joliette.

Notes Sociales

A GRAND-MÈRE

Madame N. Lambert recevait, ces jours derniers, à une partie de cartes, les dames suivantes: Mmes A. Roy, W. Deshaies, Avila Julien, Arthur Leblanc, W. Lemay, Z. Lambert, Eug. Garon, J. P. Emile Dessureault, Jules Roy, L. A. Dallaire, E. Dallaire, J. A. Nicole, Etienne Lefebvre, T. Gravel; Mlles F. Deshaies, G. Deshaies, Claire Dupont, J. Simard.

Mlle Blanche Rheault recevait dimanche, à un Whist, les dames suivantes:

Mesdames Eug. Garon, A. Plouffe, des Trois-Rivières; O. Gelin, A. Rheault, E. Dallaire, J. P. Dutil; Mlles A. Denis, des Trois-Rivières, J. Simard, A. Simard, A. Beaudoin, A. Garneau, A. Rheault, E. Rheault.

Les prix furent gagnés par Mmes E. Dallaire, Mlle A. Denis, Mlle A. Rheault et Mme O. Gelin.

Grand'Mère

PERSONNEL

M. et Madame Albée Matteau, sont allés à Shawinigan Falls dimanche.

M. Jos. Matteau est allé à Montréal dimanche.

M. et Madame Jeffrey Bordeleau sont en voyage à Montréal.

Mlle Bella Desbiens, du Couvent de Ste-Thérèse, est en visite chez ses parents, M. et Madame J. A. Desbiens.

M. le notaire J. E. Déziel, qui a pris un repos assez prolongé, est de retour à son bureau, à l'Hôtel-de-Ville.

M. J. B. LeBrun, de St-Tite, était de passage en notre ville ces jours derniers, de retour de Québec, où il avait accompagné la délégation concernant la division du comté.

MM. J. O. Pelletier, Ephrem Lampron, Alphida Crête et Elz. Dallaire étaient à Québec mardi.

M. le maire Lamontagne et M. Réal Gravel, de La Tuque, étaient aussi à Québec au commencement de la semaine.

M. l'abbé Biron, curé de St-Georges de Champlain, était de passage à Grand'Mère ce matin, en route pour Montréal.

M. J. T. Jacob, marchand, de St-Tite, était de passage en notre ville ces jours derniers.

M. Henri Dessaulles, de Shawinigan, était à Grand'Mère hier.

M. Arthur St-Yves, de St-Yves, de St-Boniface, était à Grand'Mère hier.

Notes Locales

PERSONNEL

M. le Dr J. R. Hébert était à Québec ces jours derniers.

M. l'abbé Guillemette, curé de Yamaska, était en visite chez son frère, M. A. E. Guillemette, ces jours derniers.

Boutique à Louer

L'ancien local, occupé par M. Albert Tardif, plombier, au No 151, 4e rue, est à louer, pour prendre possession immédiatement.

Aussi un coffre-fort à vendre à bonnes conditions. Pour plus d'informations, s'adresser à

JOS. BASTIEN Shawinigan Falls.

AUDITORIUM

LUNDI-MARDI: 3-4 Mars.

RAMON NOVARRO — dans "DEVIL-MAY-CARE"

En France, au temps de Napoléon. Novarro joue le rôle d'un des lieutenants du grand Bonaparte. Vous entendrez la voix d'or de Novarro dans le plein épanouissement de sa magie.

Aussi: BONNE COMEDIE. Matinée: Lundi à 2 hrs. Soirs: 7 et 9 hrs.

MERCREDI-JEUDI: 5-6 Mars.

BILLIE DOVE L'oiseau de paradis de l'écran, dans —

"THE PAINTED ANGEL"

supportée par Edmund Lowe, George McFarlane, etc.

Elle vous charmera avec son chant, ses danses et sa romance.

Aussi: COMEDIE, NEWS ET SCENIC. Matinée: Mercredi à 2 hrs. Soirs: 7 et 9 hrs.

VENDREDI-SAM: 7-8 Mars.

JOHN BARRYMORE dans sa première vue parlante: "GENERAL CRACK"

— supporté par —

Marion Nixon, Lowell Sherman, Jacqueline Logan, Hobart Bosworth, etc. Le film parlé que l'on attend depuis si longtemps.

Aussi: COMEDIE. Matinée: Samedi à 2 hrs. Soirs: 6.50 et 9 hrs.

Tél. 303

Heures de Bureau: 3 à 5 P.M. — Tous les jours 7 à 8 P.M. Lundi, Mercredi et Vendredi

Dr Alphonse Barabe

SPECIALITES:

Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

EXAMEN DE LA VUE

52, Tamarac, Shawinigan Falls

La Caisse Nationale d'Economie

CETTE SOCIÉTÉ DE RENTES VIAGÈRES PUBLIQUES SON 31e RAPPORT ANNUEL.

AUGMENTATIONS

La grande assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse Nationale d'Economie, notre première Société de Rentes Viagères, vient d'avoir lieu au Monument National, sous la présidence de Me Guy Vanier, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, dont elle est la plus ancienne filiale.

Le capital inaliénable de la Première Période (rentes payables après 20 ans de sociétariat) est passé de \$4,932,035.42 à \$5,386,663.82, soit une augmentation de \$454,628.40.

Le capital inaliénable de la Première Période (rentes payables après 20 ans de sociétariat) est passé de \$4,932,035.42 à \$5,386,663.82, soit une augmentation de \$454,628.40.

Le Fonds de Réserve Générale de cette Première Période accuse aussi une augmentation de \$108,160.60; il est effectivement passé de \$333,877.01 en 1928 à \$442,026.61 en 1929.

Quant à la Caisse de Remboursement, l'augmentation est de \$49,630.57, elle était de \$312,123.78 en 1928 contre \$361,254.35 en décembre dernier. Le solde de surplus de ce fonds, qui était de \$12,774.64 est maintenant de \$23,221.37, soit une augmentation de \$10,446.73.

Au chapitre de la Deuxième Période (rentes payables après 10 ou 15 ou 20 ans de sociétariat), on ne relève encore que des augmentations. Le capital inaliénable est passé de \$79,530.84 à \$88,878.78, soit \$9,347.94 de plus.

Journalistes martyrs de l'honneur

Les trois reporters du "Washington Times" qui ont purgé une sentence de quarante jours de prison pour avoir respecté l'étiquette du journalisme, ont été l'objet au Belasco Théâtre d'une réception qui a tourné en une importante manifestation publique contre le pouvoir arbitraire des cours judiciaires dans les questions de mépris de la cour.

Cinq jours ont été déduits de chaque sentence pour bonne conduite et les trois journalistes: Linton Burket, John E. Nevin, Jr., et Gorman Hendricks ont été libérés de la bastille de Washington.

Ils avaient été condamnés pour avoir refusé d'agir comme délateurs dans un procès pour violations de la loi de prohibition, violations qu'ils avaient eux-mêmes mises au jour au cours d'une enquête sur les "speakeasies", conduit par le "Times".

La réception au théâtre, les trois reporters occupaient des sièges sur l'estrade avec le colonel Frank Knox, général-général des journaux Hearst: John T. Cushing, éditeur du "Times", Wilton Lambert, président de la "Washington Times Co." et les représentants Florella LaGuardia, de New-York et J. A. Garber, de Harrisburg, Virginie, les deux plus éminents champions probablement de la liberté de la presse à la Chambre des Représentants.

Le théâtre était encombré d'admirateurs des trois reporters, qui assistèrent à un long programme de vaudeville.

L'événement le plus caractéristique de la soirée cependant, fut la présentation de trois chèques de \$1,000 chacun et de montres d'or aux hôtes d'honneur, faite par le colonel Knox au nom de M. Hearst. Sur chaque montre étaient gravés les mots: "De W. R. Hearst pour la

loyauté à l'étiquette journalistique".

Les reporters reçurent aussi l'autorisation de prendre une vacance supplémentaire. Pendant qu'ils étaient en prison leurs salaires furent doublés, par ordre du chef".

M. Cushing ouvrit la séance de réception en déclarant que cette réunion avait un triple objet: célébrer la libération des trois reporters; protester contre l'emprisonnement de journalistes au service du public et de stimuler l'intérêt en faveur de mesures destinées à mettre un frein au pouvoir arbitraire de la judicature dans les questions de mépris de cour, et à protéger les journalistes contre l'obligation de divulguer la source des informations qu'ils obtiennent dans l'accomplissement de leurs devoirs professionnels.

Billet Hebdomadaire

Eloges des Curieux

Vive la curiosité! Vivent aussi les curieux! Si l'on a pu dire que l'7 curiosité est la source des malheurs du genre humain, que notre mère Eve par son action a ouvert la cassette de Pandore, il n'en reste pas moins vrai que la curiosité a été pour l'humanité l'occasion de tous les progrès, la mère des inventions, l'origine des découvertes.

La curiosité est parente de l'esprit d'observation, et c'est précisément ce qui permit à Newton de découvrir la loi de la pesanteur et de l'attraction centripète, à Franklin d'inventer le paratonnerre, à Christophe Colomb d'ouvrir des terres nouvelles à la vieille Europe. Les Archimède, les Gutenberg, les Laplace, les Leverrier, les Brantly, les Pasteur, les Claude Bernard, les Blériot, les Perry, les Livingstone, les Jacques Cartier, les Champlain et tous ceux qui les ont imités ou qui leur ressemblent ont été des curieux.

La liste des curieux est plus longue que les nomenclatures des dictionnaires car tous les bienfaiteurs de l'humanité n'y sont pas consignés. Souvent les initiateurs d'une science ou les pionniers d'une invention sont inconnus et ceux qui ont perfectionné leur oeuvre en ont recueilli toute la gloire. L'on sait (et que cet exemple suffise)

comment Colomb n'eût même pas l'honneur de donner son nom au continent qu'il avait découvert et que nous habitons.

Aux curieux nous devons tant que je suis tenté de dire que nous leur devons tout. Vivent les curieux! Cultivons donc la saine curiosité.

Mais nous n'en connaissons pas de plus légitimes, de plus utiles, de plus instructives, de plus négligées, que la curiosité des choses du passé: grande et petite histoire des peuples, des familles et des individus.

En effet, c'est par l'étude du passé que l'homme apprend à se gouverner, à régler sa conduite, à diriger ses pas; c'est dans l'histoire que les rois et les gouvernants vont chercher les flambeaux de leur politique, des exemples et des précédents pour justifier leur action présente ou méditée. L'histoire a été avec raison appelée "la sage conseillère des princes" et Voltaire a dit d'elle qu'elle était le livre des rois. Elle est au même titre le livre des individus, car les passions de l'homme ne sont pas autres que celles des peuples et tout chef de famille est un petit roi dans un empire restreint.

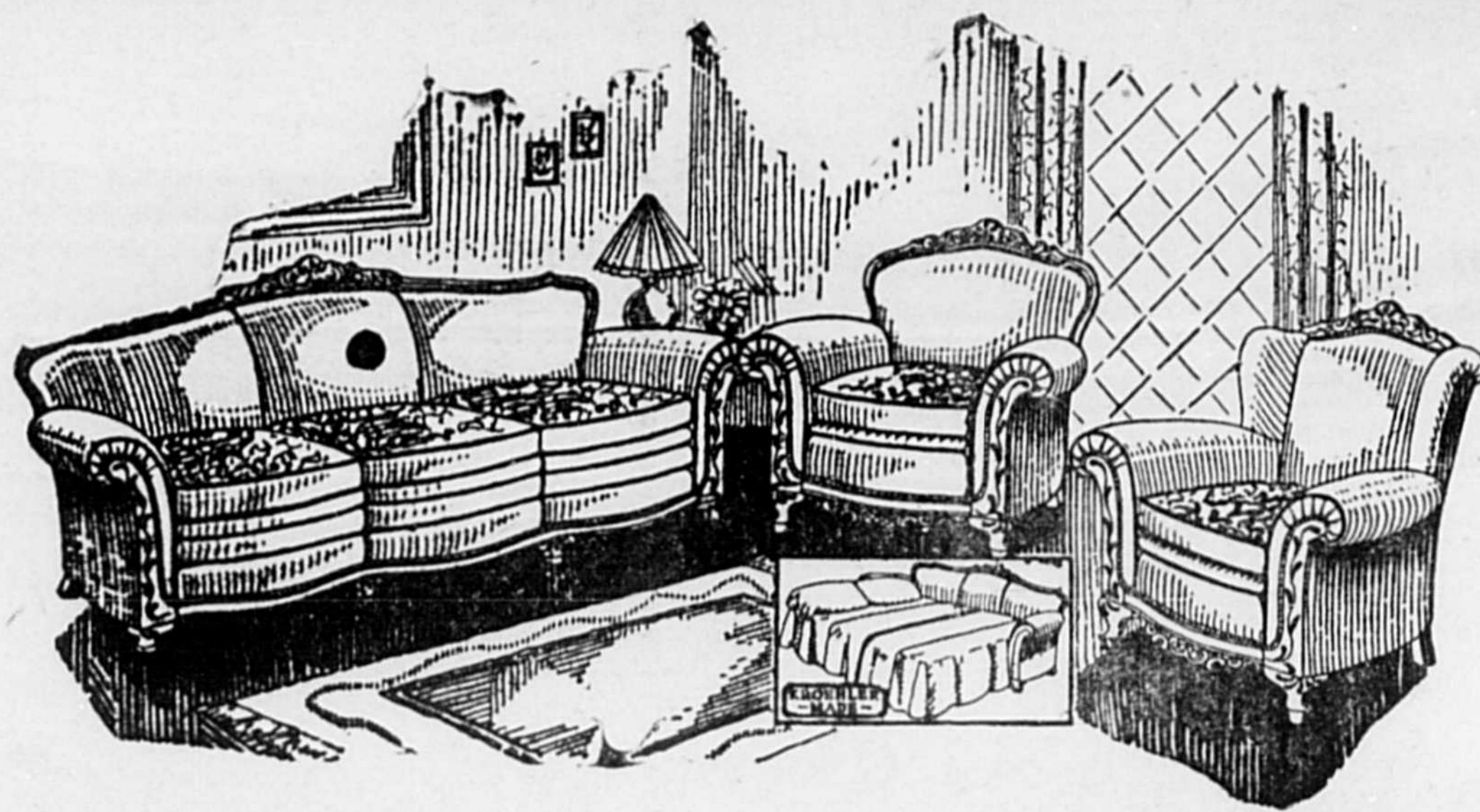
L'étude de l'histoire nationale est l'école des patriotes de tous les pays. C'est aux moeurs des ancêtres que font appel les orateurs grecs et latins dans leurs harangues. C'est dans l'histoire du Canada que tous les patriotes de l'heure, à quelque politique qu'ils aient appartenu, sont allés réchauffer leur patriotisme. Tous nos grands hommes sont des curieux et leur curiosité est souvent la mesure de leur amour du sol natal. Tous les curieux des problèmes nationaux sont des Antées qui prennent de nouvelles ardeurs à ce contact de l'histoire nationale. Vivent les curieux!

"Savant ne puis, curieux suis", disait un ex-libris que nous avons vu quelque part. Si nous ne pouvons tous être savants, du moins pouvons-nous être curieux. Et souvent science naquit de curiosité.

Soyons curieux du bien, du beau, du vrai, et le diable en sera furieux.

Soyons curieux et nous serons sérieux. Et si ce que je vous dis vous paraît curieux, sachez que je le dis du sérieux.

Un CHAR de BEAUX AMEUBLEMENTS "CHESTERFIELD"



NOUS venons de recevoir un char de ces magnifiques ameublements. Ce qu'il y a de plus confortable pour votre maison. Modèles pour convenir à tous les goûts

Prix modérés qui conviendront à votre bourse DEPUIS \$98.00 JUSQU'A \$390.00

NOTRE ASSORTIMENT GENERAL DE MEUBLES DE HAUTE NOUVEAUTE POUR LE PRINTEMPS, EST LE PLUS CONSIDERABLE ET LE PLUS COMPLET QUI EXISTE DANS TOUT LE DISTRICT DES TROIS-RIVIERES.

C'EST LE TEMPS DES DEMENAGEMENTS POUR UN GRAND NOMBRE. A CEUX-LA, IL MANQUERA DES MEUBLES, DES TAPIS, DES PRELARTS, DES DRAPERIES.

LE GRAND MENAGE DU PRINTEMPS EXIGE DES CHANGEMENTS, DU NOUVEAU, DE LA FRAICHEUR DANS L'AMEUBLEMENT DE VOTRE FOYER.

VENEZ NOUS VOIR CONDITIONS FACILES

JOS. DROLET, Ltée., Coin 5e et Mercier SHAWINIGAN FALLS

A QUOI BON DES LUNETTES

Au village: Personnage: un marchand de lunettes et une vieille paysanne madrée:

—Essayez-moi ça la mère. Vous retrouverez vos beaux yeux de vingt ans. —Vous badinez. —Tenez, v'là l'journal. Lisez! —J'n'vois rien monsieur! —Allons donc! Alors essayez cette paire-ci. —C'est pareil. —Comment, mais... —Oh! cherchez pas, allez... j'savons pas lire.

Poussins Leghorn d'un jour

PRIX POUR CE PRINTEMPS Mars \$30. le 100 - \$18. pour 50 Avril \$25. " " - \$15. " " Mai \$20. " " - \$12. " " Juin \$18. " " - \$8. " "

Ces poussins garantis provenant de extras bonnes poudeuses pure race Leghorn. FERME AVICOLE ST-MARTIN 122, Ste-Catherine, Grand'Mère, Qué.

Martin F. Lawless PROP.

Tél. Bell: Office 344 Ferme 488 Faites vos réserves dès maintenant. Le nombre est limité.

Agent demandé

On demande un homme qualifié pour représenter une bonne compagnie d'assurance sur la vie.

Position d'avenir pour un homme sérieux et compétent. S'adresser à

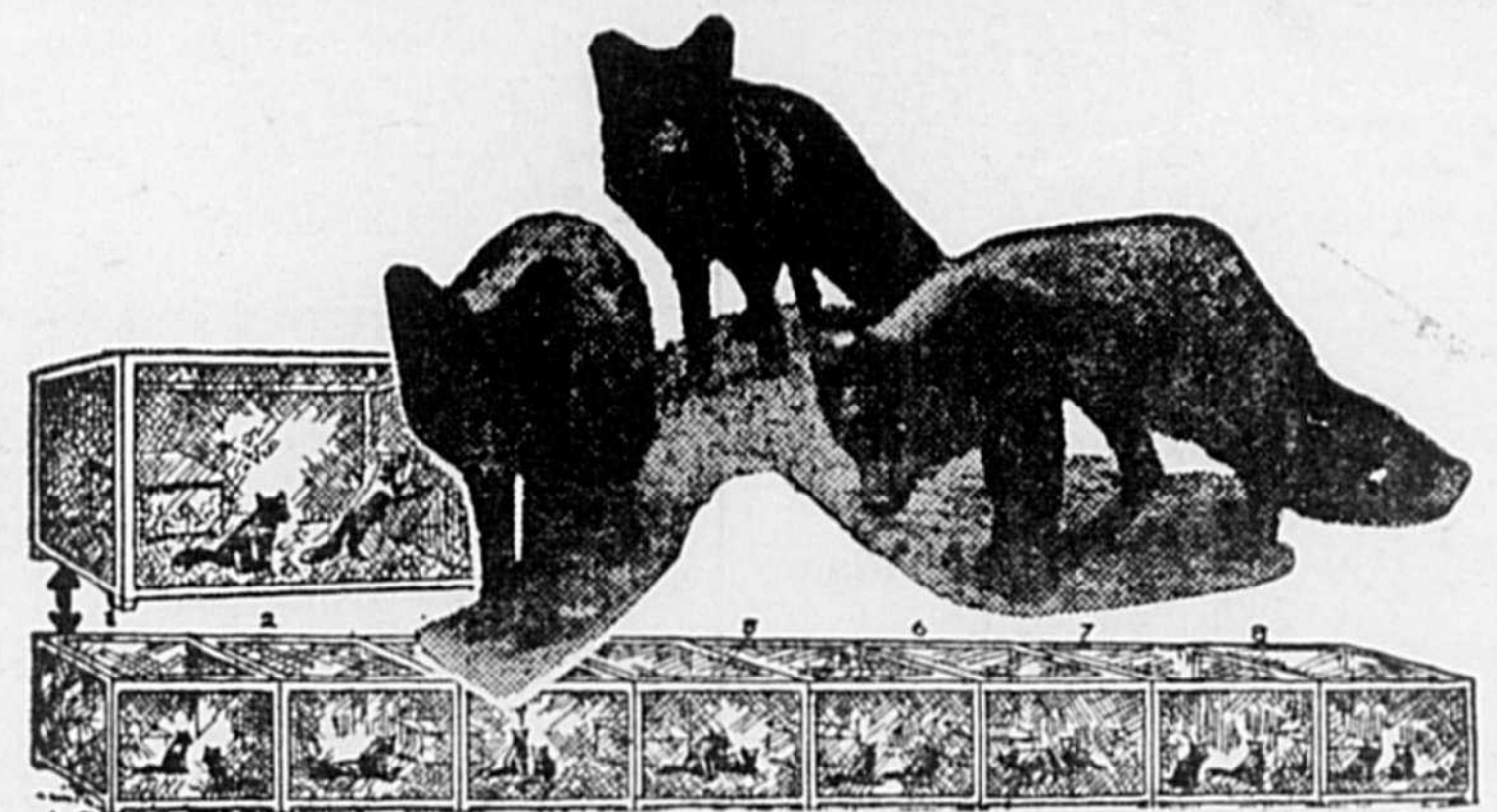
CASIER POSTAL 250 Trois-Rivières.

Advertisement for Sapinol medicine, listing ailments like Rhumes, Bronchites, Pneumonie, la Grippe, Catarrhe Pulmonaire et la Coqueluche.

# L'Echo

**Tarif des ANNONCES**  
 1ère ins., 12c. la lg  
 2e ins., 7c. la lg.  
 mesure agate  
 Prix spéciaux pour annonces à long terme

Imprimé par "La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée"



## J'ai fait \$30,000 avec un capital de \$2,000 en trois ans

"dans l'élevage des Renards Argentés Enregistrés," dit un éleveur bien connu.  
 "J'ai commencé avec un capital de \$2,000.00 pour deux couples. Dès la deuxième année ces derniers me donnèrent dix jeunes.  
 "Depuis trois ans j'ai vendu pour au-delà de \$6,000.00 de renards vivants et en peau, et je possède aujourd'hui un stock que je ne vendrais pas pour \$24,000.00."  
 Si vous avez acheté des Renards Argentés vous aussi vous possédez une petite fortune aujourd'hui. Achez-en et faites de l'argent. C'est la plus riche industrie de la province.  
 Achez vos renards des éleveurs ci-mentionnés. Leurs renards sont tous enregistrés et de la plus haute qualité. Ils vous donnent aussi les meilleures garanties et se feront un plaisir de vous renseigner. Ecrivez-leur immédiatement

- DONNAQUONA SILVER FOX RANCHES, R. Studor, Gen. Mgr., Ste. Dorothée, Que.
- RENARDIERE DE LAVAL DES RAPIDES, INC. P. Lussier, J. D'Amour, Pres., Laval des Rapides.
- RENARDIERE DE ST. CESAIRE, INC. J. E. Lanik, Pres., St. Hyacinthe, Que.
- RENARDIERE DE MONTREAL, LITE. B. Vinet, Pres., Ste. Anne-de-la-Poste, Montreal.
- RENARDIERE CO-OPERATIVE ROYALE, INC. W. Loran, Pres., Abord-a-Blouffe, Que.
- RENARDIERE PORTIER. R. Fortier, Prop., 3011 St. Denis, Montreal.
- RENARDIERE PASTEUR, LITE. A. D. Tremblay, Pres., Laval-des-Rapides, Que.
- RENARDS ARGENTÉS BEETZ LITE. J. Beetz, Pres., 914 Hartland Ave., Montreal.
- J. A. BRABANT & E. CHEVRIER, Vaudreuil Station, Que.
- RENARDIERE RIVER-DES-PRAIRIES, H. J. Lavigne, Prop., Riv. des Prairies, Que.
- RENARDIERE L'ASSOMPTION, J. Minon, Prop., L'Assomption, Que.
- RENARDIERE BELMONT, LITE. L. Béliveau, Prop., 5328 Ste. Anne, Montreal.
- LAURENDEAU & LANGEVIN, St. Gabriel de Beaudouin, Que.
- RENARDIERE MONTCALM, S. Simard, Prop., Ste. Juliette, Que.
- RENARDIERE MODERNE, ENRG. T. J. Hamet, Prop., Abord-a-Blouffe, Que.
- RENARDIERE BELLERIVE, R. Lussier, Prop., Val-de-la-Puce, Que.
- RENARDIERE ST. POLYCARPE, A. Gauthier, Prop., St. Polycarpe, Que.
- RENARDIERE SOULANGES, "PARK RIVERAINS" R. Laurin, Prop., Cotacou Landing, Que.

chez lui des intentions qu'il avait pas, examiner sans parti pris les conflits sociaux, en exposant très fortement et très impartialement les thèses des partis en présence, et non pas seulement comme certains l'ont pensé, les thèses diverses que l'on défend, suivant qu'on est de droite ou de gauche, mais les thèses diverses que l'on soutient, qu'on a dépassé la quarantaine. Il a montré les jeunes, dans la cité, s'opposant à la tyrannie des vieux, et les vieux résistant aussi à ce qu'ils considéraient comme la révolte inconsidérée des jeunes. Et tout cela sans épouser aucune théorie et en exhortant les deux groupes à l'indulgence.

Mais cette impartialité même n'est-elle pas une opinion? Cette indulgence de l'auteur dramatique n'implique-t-elle point une croyance à la fatalité qui rend stériles toutes les discussions philosophiques entre les hommes. Freudien avant Freud, Sudermann pense qu'avant tout ce sont "nos nerfs" qui nous gouvernent. Avec une sensibilité assez malade, il se plaît à nous montrer les êtres humains envahis par des passions toutes-puissantes, à scruter le visage d'une femme au chevet de sa sœur malade et à regarder monter sur ce visage le désir de voir mourir la sœur qui se débat contre la souffrance.

Remarquons que, d'ailleurs, Sudermann ne va pas jusqu'au bout de ses doctrines, qui devraient le conduire à innocenter les criminels de tous leurs crimes. Dramatiste d'une période de transition, il ne nous montre pas, comme le ferait un Lenormand par exemple, des personnages laissant jaillir en eux l'afflux irrésistible de leur subconscient; les héroïnes de Sudermann se repentent des mauvaises pensées auxquelles elles cèdent, et la femme dont je parlais tout à l'heure se suicide, rien que par peur d'avoir hâté la mort de la malade par le soufrait coupable que l'agonisante a peut-être lu dans ses yeux.  
 J'en ai dit assez pour faire sentir ce qu'il y a de trouble dans l'oeuvre de Sudermann; d'autant plus trouble que son style est d'apparence limpide, et que sa pensée a superficiellement un aspect objectif; mais des tourbillons soutient se dissimulent sous des eaux miroitantes; au fond de son agnosticisme, la hantise et le goût du péché restent tapés. Toute une personnalité refoulée et à laquelle l'absence de dogmes précis laisse toute licence onduler en replis chatoyants et vénéneux.

## Herman Sudermann

APPRENTI PHARMACIEN, DEVENU JOURNALISTE, PUIS PRECEPTEUR, CELEBRE PAR SES DRAMES SOCIAUX

### UNE GLOIRE CONTEMPORAINE

Ne serait-ce que par la masse considérable de son oeuvre littéraire, Sudermann est un homme qui compte dans sa génération. Génération qui est maintenant presque complètement éteinte, car c'est à 72 ans, que le célèbre écrivain allemand vient de disparaître; il y a déjà bon nombre d'années qu'il avait remporté ses grands succès, et les livres qu'il a publiés pendant la dernière période de sa vie ont passé à peu près inaperçus de ses nouveaux contemporains. Lorsque, tout récemment, en particulier, il fit jouer cette pièce, "Inauguration", où un beau-frère pervers révèle à une veuve les infidélités de celui qu'elle considérait comme un parfait époux et à qui elle voulait élever un somptueux monument funéraire, la critique est restée indifférente et un peu moqueuse.

un autre. La pièce fit scandale; mais elle provoqua un enthousiasme considérable dans les partis d'avant-guerre qui pensèrent qu'un écrivain révolutionnaire leur était né. On se préoccupa des antécédents du jeune homme; on apprit que, né à Matziken, dans une ferme de la Prusse orientale, il avait étudié à Koeningberg et à Berlin; que par suite de la pauvreté de sa famille et aussi peut-être par suite de son caractère indiscipliné au lycée, il avait dû interrompre ses travaux purement intellectuels pour se faire apprenti pharmacien, qu'il avait été plus tard journaliste puis précepteur.

On apprit, de plus, qu'il avait publié des nouvelles qui devinrent célèbres, à la faveur du succès de "l'Honneur". De toutes parts on lui demanda des pièces et il ne refusa pas à la gloire puisque, de 1889 à 1909, il ne donna pas moins de dix-neuf drames ou comédies à succès qu'il entre-coupait, de temps en temps, de romans ou de recueils de nouvelles. L'un de ces romans, paru en 1908, "Das Hohe Lied", "Le Cantique des Cantiques", titre un peu sardonique, car il s'agit de la vie amoureuse d'une femme qui a aimé par tous les bas-fonds obtint une vente considérable, quoiqu'il représentât six cents pages de texte très serré.

Parmi les pièces de théâtre dont la réputation franchit les frontières germaniques, signalons particulièrement "La Fin de Sodome, Heimat" ("Le Foyer"), plus connu à l'étranger sous le titre de "Magda, Parmi les Pierres" (ou plus exactement Pierre parmi les Pierres) et un drame chrétien: "Jean le Baptiste".

Sudermann — et peut-être devait-ce tout à son honneur — ne devait pas retrouver au cours de sa carrière les admirations enthousiastes qui avaient salué son premier drame. Je dis: tout à son honneur, car il lui aurait été aisé de conserver par devers lui les admirations déchainées en s'offrant comme un dramaturge de parti. Mais il préféra, comme il l'avait fait d'ailleurs dans "l'Honneur", qu'il qu'on eût cru distinguer

du porteur ou chez le catalogue, tu verras qu'à tout prendre j'arrive facilement avec eux.

—J'ai payé l'autre jour une paire de bottines chez vous \$0,25 plus cher que celles que j'ai fait venir de Toronto.

—Je serais curieux de voir ces bottines et de les comparer à celles que je t'ai vendues.

—C'était la même marque.

—Es-tu bien sûr? Est-ce que ce n'était pas de ces bottines avec défaut soit dans la qualité du cuir soit dans la confection, défaut que tu n'as pas remarqué et qui cependant se déclara un jour sans que tu t'avisés d'accuser celui qui t'a vendu ces bottines.

—J'ai fait venir de chez X... une scie que j'ai payé 40 sous moins cher que chez vous...

—Je vois que tu ne veux pas entendre raison... Aussi, nous les marchands du village, ici et tous les marchands des environs, nous allons faire la grève. Nous cesserons de vendre pendant six mois?...

—Pourquoi?...

Parce que vous payez moins cher en achetant par le catalogue...

—Mais on ne fait pas tout venir par catalogue, il arrive que nous sommes pressés, etc.

—Oui, il arrive que vous êtes pressés, alors, vous venez nous trouver et nous vous livrons une marchandise que nous avons au magasin depuis six mois et vous ne la payez que dans six mois. Si vous payiez toujours comptant, nous autres, les marchands de la campagne, nous pourrions vous vendre beaucoup moins cher. De plus, il faut garder de la marchandise en main, c'est du capital, cette marchandise n'est pas vendue nous perdons l'intérêt de notre argent.

Nous la gardons en main, cependant, pour votre utilité. Tu as payé une scie 40 sous de moins que chez moi. Mais sais-tu que si tu étais venu me voir et que tu m'eusses demandé de te faire venir une scie j'aurais pu te la vendre 50 sous moins cher que celle que j'ai au magasin et faire encore un profit raisonnable. Je suis obligé de vendre plus cher parce que les scies que tu ventes attendent depuis un an l'acheteur qui viendra pressé, sans pouvoir attendre le retard de la poste et de l'expédition.

—C'est vrai, je n'avais pas songé à cela...

—Ce n'est pas tout. Ecoute



Fabriqués à Berthierville, Qué., et sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vendu en entrepôt pendant des années.  
**TROIS GRANDES DE FLACONS :**  
 Gros : - 40 onces \$3.65  
 Moyen : - 26 onces 2.55  
 Petit : - 10 onces 1.10

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED  
 Distilleries Distillures depuis 1898  
 Bureau-Chef : Montréal.

# Gin Canadien Melchers Croix d'Or

encore. Nous allons réparer l'église cette année. Est-ce que ton marchand de Montréal et de Toronto vont t'aider à payer les dépenses? Il en est ainsi des écoles, des chemins, de la salle publique et de toutes les améliorations de notre paroisse. Nous payons notre part, mais va demander une souscription à tes catalogues ou aux colporteurs qui viennent te blaguer avec une marchandise de quatrième ordre...

—C'est pourtant vrai, ce que tu dis...

—Je te reconnais, Baptiste, tu n'es pas orgueilleux et tu comprends les bon sens.

—Oui, on n'est pas méchants,

mais on ne pense pas. On devrait jeter cela au feu, les catalogues. Ça nous fait faire, aussi, toutes sortes de dépenses inutiles. L'année passée, mes filles ont fait venir des marchandises qui nous ont coûté en tout \$200. Puis, il y a bien des cultivateurs et des ouvriers qui ne tiennent pas leurs comptes et qui dépensent davantage à faire venir un tas de choses dont ils pourraient se passer.

—Bonjour, Baptiste, quand tu auras besoin, n'oublie pas ton vieil ami.

MENTOR.

(La Voix Nationale)

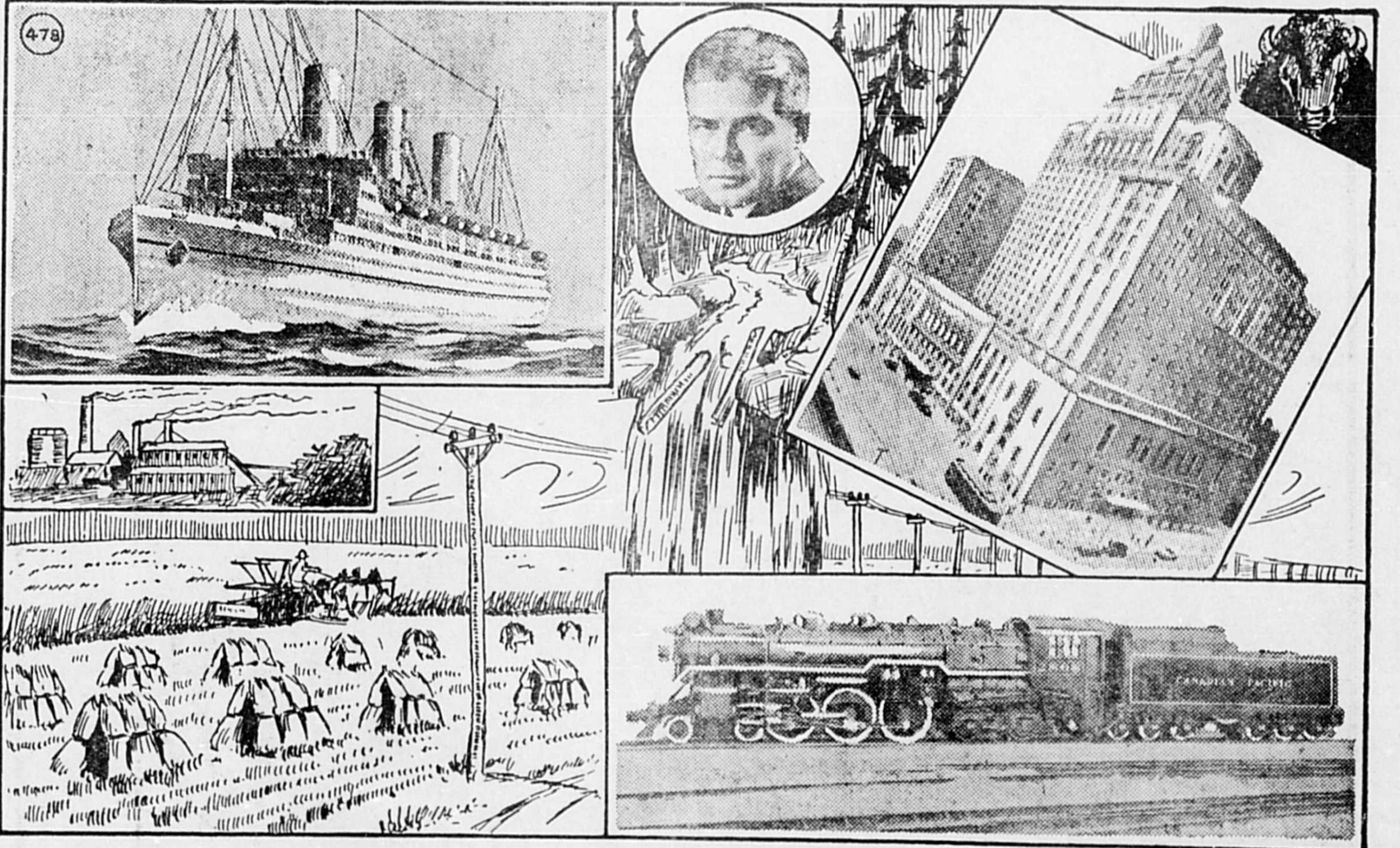
## Bon Logement à louer

Un bon logement dans la partie la plus centrale de la ville. Ce logement est actuellement occupé par M. le Dr Sicard.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

ADOLPHE ALLARD  
 Grand'Mère.  
 13 fév. - j.n.o

## VASTE PROGRAMME DE TRAVAUX DU C.P.R.



En haut, à gauche: L'"Empress of Britain", paquebot de 40,000 tonnes du Pacifique Canadien, actuellement en construction. Au centre: M. E. W. Beatty, président du C.P.R. À droite: L'hôtel "Royal York" de Toronto, auquel on ajoute une aile de 160 chambres. En bas, à droite: Locomotive du C.P.R. de la série 2800, la plus puissante au Canada.

Le Pacifique Canadien a annoncé récemment le formidable programme de construction qu'il a élaboré pour l'année courante, programme qui touche à peu près toutes les branches de son service et qui occasionnera une dépense de \$50,000,000. Les directeurs de cette puissante compagnie, en autorisant de tels déboursés, donnent une belle preuve de confiance dans l'avenir du Canada.

La construction du matériel roulant coûtera \$14,442,730. Ceci comprendra 10 wagons à bagages et messageries, 7 wagons-fumoir, 13 wagons-compartiments, 14 wagons-salons, 3 wagons à courriers et messageries,

2 wagons à chambre, 250 wagons motrices électriques, 250 wagons réfrigérateurs et 50 wagons à minerai, ainsi que la transformation d'un certain nombre de wagons actuels. Tout ce matériel sera construit dans des usines canadiennes, par des ouvriers canadiens et avec des matériaux canadiens autant que possible.

Des améliorations et extensions au service des télégraphes entraîneront une dépense de plus de \$3,000,000. Le programme prévoit aussi la dépense de \$3,500,000 pour le service des hôtels. Dans cette somme sont compris une aile de 160 chambres à l'hôtel "Royal York", un chalet de

golf à l'hôtel de Banff, des locaux pour le personnel à l'hôtel du lac Louise et divers travaux à l'hôtel "Empress" de Victoria, au "Royal Alexandra" de Winnipeg, etc.

La partie du programme se rapportant à la construction de nouvelles lignes et améliorations au réseau dans l'Ouest, prévoit une dépense de \$10,000,000. Ceci couvrira les frais entraînés par la construction de plusieurs embranchements, le posage de rails de 100 livres, le ballastage en roc concassé, la construction de gares, le forage de tunnels, etc.

Il est intéressant de signaler que cette somme de \$50,000,000 ne comprend pas les frais ordinaires d'entretien du réseau, lesquels pour 1930, se chiffrent à \$9,250,000, ni les déboursés considérables occasionnés par la construction des paquebots océaniques actuellement sur les chantiers.

**Tabac à fumer**  
**Master Mason**  
 Haché et en Palette

TOUS NOS COUPONS ONT UNE EGALE VALEUR  
 Conservez les coupons contenus dans les paquets de Tabac Master Mason. Tous les coupons émis par Rock City Tobacco Co. et maintenant en circulation ont une égale valeur en échange pour des primes de qualité supérieure. Demandez à votre marchand la liste des primes données par Rock City Tobacco Co., Ltd.

Rock City Tobacco Co. Limited

# PETITES ANNONCES

## NOTAIRES

**L. O. Baribeault, B.A., L.L.L.**  
NOTAIRE  
No. 48a, 5e Rue, - Tél. 228  
SHAWINIGAN FALLS.

**G. E. LADOUCEUR**  
NOTAIRE  
Assurance, Vie, Feu, Accidents  
Maladie, Auto.  
Provisoirement:  
35, AVE. DES CEDRES.  
SHAWINIGAN FALLS.  
Tél. 261, Rés. 326

**J. H. RENE de COTRET**  
C. P. A.  
SYNDIC AUTORISE  
Comptable public - Auditeur,  
Liquidateur et administrateur de  
successions.

Compétence et diligence ap-  
portées dans le règlement de  
compromis entre débiteurs et  
créanciers, collections de com-  
ptes.  
Auditions, expertise, élabo-  
ration de systèmes de comptabilité,  
organisation de compagnie  
fonds social.

BUREAU:  
103 Notre-Dame - Trois-Rivières  
Tél. 1522 Boîte Postale 518

**Berlinguet & M. isette**  
INGENIEURS PROFESSIONNELS  
TROIS-RIVIERES  
F. X. THOS. BERLINGUET  
ingénieur civil et arpenteur géo-

mètre, ex-ingénieur de district  
au département des travaux pu-  
blics au Canada, Trois-Rivières

**ROMEO MORRISSETTE**, in-  
génieur civil, ex-ingénieur de la  
ville de Cap-de-la-Madeleine.  
Plans, arpentage, rapports  
expertises industrielles travaux  
publics et municipaux une spé-  
cialité.

**J. R. I. LAFRENIERE**  
HORLOGER ET BIJOUTIER  
Maintenant au No.  
44, CINQUIEME RUE  
SHAWINIGAN FALLS.

Assortiment complet de Lunettes  
Verres taillés, Souvenirs, Bagues  
Agent pour la Montre "Regina"  
Montre Waltham et Elgin, Etc  
Spécialité: Jones de Mariage  
Watch Inspector for C.N.Ry.

**J. B. GINGRAS**  
REPRESENTANT  
SUN LIFE ASS. OF CANADA  
La plus puissante compagnie  
d'assurance sur la vie.  
BUREAU: 62, RUE ST-PIERRE  
GRAND'MERE.  
Tél. 407

**A Vendre**  
Une Epicerie-Boucherie si-  
tuée à St-Marc, un bon poste de  
commerce, à vendre à bonne  
condition.  
Pour renseignements, s'adres-  
ser à  
"ECHO DU ST-MAURICE".  
26 Déc. - j.n.o.

**ROSES DE JERICHO**

Curieuse plante de maison,  
poussant dans l'eau, prix 25c.  
(poste payée), aussi fleurs japo-  
naises, ouvrent immédiatement  
submergées dans un bocal. Ma-  
gnifique décors, de longue durée.  
Prix 35c (poste payée). Sur  
réception de 50c (bon postal)  
nous expédierons (franco) ces  
deux plantes avec directions.  
Agents vendeurs demandés.  
Union Mercantile Agency, Suite  
315, Edifice Amherst.  
12 Déc. - j.n.o.

## MEDECINS

**LE Dr. W. LACROIX**  
Tient maintenant son bureau  
No. 124, 2e Rue, en face du Presbytere,  
bld Lavergne, St-Marc de Shawinigan.  
Tél. 877

**Docteur MARC TRUDEL**  
Médecin-Chirurgien  
Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine  
de Montréal.  
Spécialité: Femmes et Enfants.  
Téléphone 746  
36, 5e RUE, SHAW. FALLS.

**Dr. Georges E. Desrosiers**  
MEDECIN-CHIRURGIEN  
Ex-interne à l'Hôtel-Dieu et à  
la Maternité de Montréal.  
En haut de la Pharmacie  
DUMONT.  
St-Marc - Shawinigan Falls.

## DENTISTES

**Dr. J. R. HEBERT**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Heures de Bureau:  
9 A.M. à 5 P.M.

SOIR  
7 à 8 heures  
Bureau fermé les Mardis, Jeudis  
et Samedis soir.  
71, Avenue de la Station  
Shawinigan Falls.

**Dr ANATOLE THERRIEN**  
CHIRURGIEN-DENTISTE  
Tél. 426 Heures de Bureau:  
9 A.M. à 6 P.M.  
SOIRS:  
Par appointment entre 7 et 8  
Bureau:  
Coin 4e et Rue des Cèdres.  
SHAWINIGAN FALLS.

58, RUE ROYAL TEL. 1425  
TROIS-RIVIERES.  
**Dr. Roch Hébert**  
Spécialiste:  
maladies des yeux, des oreilles,  
du nez et de la gorge  
sera à la pharmacie Fafard tous  
les samedis, de 1 hre p. m. à  
5 hrs. p. m. - Tél. 14.

## AVOCATS

Téléphone Bell 930 Casier Postal 319  
Jacques Bureau C.R.  
Philippe Bigué, C.R.  
Geo. Guoin, B.A.  
Léon Girard, L.L.L.

**Bureau, Bigué, Guoin  
& Girard**  
AVOCATS  
Power Building,  
LES TROIS-RIVIERES.

**DESILETS & ASSELIN**  
101, Quatrième rue,  
SHAWINIGAN FALLS.  
121, rue Chamberlain,  
GRAND'MERE.

**Auguste Lemieux, C.R.**  
AVOCAT  
Agent en Procédure de la Cour  
Suprême, de la Cour de l'Echi-  
quier et de la Commission  
des Chemins de Fer, Affai-  
res Départementales,  
Etc. Etc.  
NOTAIRE PUBLIC  
Edifice "Banque Can. Nationale",  
18, rue Rideau, OTTAWA  
Ont.

Tél: Pla. 2881  
**Rosaire Leprohon**  
Comptable  
Syndic de Faillite  
ch. 27, Edifice Crédit Foncier  
MONTREAL.

Geo. Laliberté, M. et Mme  
Gingras, M. et Mme Phi-  
Roy, Mme Jos. Levesque,  
Phidyme Gingras, MM. Al-  
Charles-Henri, Alexandre  
omor Mathieu, Mlles Léon-  
et Lucille Mathieu, Albina  
berté, M. Anna Levesque.

## Primes valant leur pesant d'or

Défiiez-vous des filous. Il  
a partout et dans tous les  
res de commerce.

Ne signez aucun papier  
en faveur d'un étranger. Avant  
de faire des affaires avec quel-  
qu'un qui vous est inconnu, pre-  
nez tous les renseignements  
possibles. Tenez-vous sur la  
défensive et n'agissez qu'après  
avoir pris le maximum de sure-  
té. Ne vous laissez pas impres-  
sionner par une lettre de re-  
commandation, un en-tête de  
papier à lettre illustré, une  
carte de visite, des brochures  
multicolores, des témoignages  
de satisfaction et autres trucs  
pour capter la confiance.

3.—N'essayez jamais de bat-  
tre un homme à son propre jeu.  
Les montreurs d'attractions que  
vous rencontrez dans les expo-  
sitions, cirques et autres réunions  
courues par beaucoup de monde,  
vous font d'alléchantes repré-  
sentations pour vous faire ga-  
gner de l'argent avec des dés,  
des cartes ou des roues de for-  
tune. Ils vous presseront de  
gager sur tel ou tel numéro,  
telle ou telle carte, et vous mon-  
treront comment gagner \$10 et  
\$20 avec \$1. Mais chaque fois  
que vous gagnez, vous perdez.  
N'allez pas croire que ces lan-  
cours de trucs perdront de l'ar-  
gent pour vous faire plaisir.  
Par contre, ils en font énormé-  
ment en spéculant sur votre  
naïveté.

4.—Ne gagez jamais et ne  
jouez jamais à l'argent. En  
cherchant de gagner quelque  
chose avec rien, vous devenez  
victimes des "schemers" qui  
vivent de la badauderie. L'hon-  
nêteté, en définitive, a toujours  
été et sera toujours la meilleure  
politique.

## Les langues les plus parlées

La dernière statistique connue remonte à 1920 et est d'origine anglaise. D'après elle, la langue anglaise serait de beaucoup la plus parlée sur le globe: 160 millions environ d'habitants (Angleterre, Amérique du Nord, Afrique du Sud, Australie) l'emploieraient. Puis viendraient dans l'ordre: le russe, parlé par 100 millions d'habitants; l'allemand, par 90 millions; le français par 70 millions; l'italien, par 55 millions; l'espagnol, par 25 millions, etc.

Dans cette statistique ne sont pas comprises naturellement les personnes qui, en plus de leur langue maternelle ou adoptive, parlent une autre langue, les Français qui parlent anglais ou les Espagnols qui parlent italien, par exemple. Leur nombre, cela se conçoit aisément, est impossible à définir, mais on peut dire que les langues les plus enseignées dans les écoles de tous les pays sont, dans l'ordre, l'anglais et le français.

## CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

HORAIRE DES TRAINS A PARTIR DU 5 DECEMBRE 1929

Tous les jours:

Départ	Montréal	Arrive
7.31 A.M.	Montréal	9.20 P.M.
9.25 P.M.	Chicoutimi La Tuque Dolbeau	7.27 A.M.

Tous les jours - Excepté le dimanche:

Départ	Montréal	Arrive
1.32 P.M.	Montréal Joliette	12.21 P.M.
12.21 P.M.	Québec Donnacona	1.32 P.M.

Tous les jours - Excepté le samedi:

Départ	Cochrane, Ont.	Arrive
9.25 P.M.	Cochrane, Ont. Noranda, Qué.	

Tous les jours - Excepté le lundi:

Départ	Cochrane, Ont.	Arrive
9.25 P.M.	Cochrane, Ont. 7.27 A.M. Noranda, Qué.	

Chars d'ortoir et à dîner sur tous les trains entre Montréal, Chicoutimi et Noranda.  
Pour réservation, etc., s'adresser à  
S. G. ST-ARNAUD, Agent,  
Nouvelle Gare - Tél. 62

**GRATIS**

MONTE-BRA-  
CELLE POUR  
L'AMOUR DE  
LA VENTE DE  
10 BOUTELLES  
DE PARFUM  
A 10 CENTS

ENCOLIER DE  
PARFUMS INCA-  
SABLES SERA  
DONNE A L'EX-  
CUSEMENT  
LES QUATRE  
BOUTELLES  
DANS 10 JOURS

**BEAUCE SPECIALTY CO.**  
BOITE POSTALE 510  
BEAUCE JONCTION, QUE

## NORMANDIN

### JOYEUSE FETE

Le 18 février dernier, à la ré-  
sidence de M. et Mme Ernest  
Laperrrière, un groupe de pa-  
rents et d'amis se réunissaient à  
l'occasion de l'anniversaire de  
naissance de Mme Laperrrière.  
Un joli programme fut exé-  
cuté durant cette soirée.

Parmi les invités, on remar-  
quait: M. Morel, chef de gare,  
et Mme Morel; M. Ths.-Ls. Ber-  
geron, restaurateur, et Mme  
Bergeron; M. Philippe Hudon,  
présentant de la maison P. T.  
Lagaré, et Mme Hudon; Mme  
André McKibbin, Mme Ed-  
mond Simard, de St-Thomas;  
Mlles Jeanne Hudon et Lauréat  
Bergeron, M. Adrien Laperrrière.

—21 Février:— M. Jos. W.  
Levesque et Mme Levesque (née  
Regina Mathieu) font part à  
leurs parents et amis de la nais-

sance d'un fils baptisé sous les  
prénoms de Joseph-Fernand.

Parrain: M. Léo. Pelletier,  
marraine: Mlle Béatrice St-  
Jean, cousin et cousine de l'en-  
fant.

—M. et Mme Gaudiose Na-  
deau sont les heureux parents  
d'un fils, qui a reçu au baptême  
les prénoms de Joseph-Alexan-  
dre-Eugène. Parrain et marraine:  
M. et Mme Eugène Nadeau,  
oncle et tante de l'enfant.

—Mme Téléphore St-Ar-  
naud, et sa fille Léontine, sont  
venues passer une quinzaine de  
jours chez des parents et amis,  
en notre paroisse.

—Mlle Lucienne Robert, de  
Mestassine, est l'hôte de M. et  
Mme Anthime Boisvert, depuis  
quelques jours.

—Il y eut thé et partie de  
cartes chez Mme Adélarde Bou-  
let, organiste. Les invités étai-  
ent: Mme Gédéon Hamel, Mlle  
Aline Poisson, Mlle Thérèse  
Boulet; MM. Frs.-Xavier Gi-  
rard et Raymond Poisson.

### RECEPTION

Dimanche soir, le 16 février,  
un groupe de parents et d'amis  
se dirigeaient vers la demeure  
de M. et Mme Théophile Ma-  
thieu.

Un succulent repas attendait  
les invités.

La veillée se passa ensuite de  
la manière la plus aimable,  
égayée par le chant et la musi-  
que.

Etaient présents à cette ré-  
union: M. et Mme Chryso-  
logue Tremblay, M. et Mme Jo-  
seph Mathieu, M. et Mme Elz.  
Bouchard, M. et Mme Delphis  
Menard, M. et Mme Achille Du-  
bois, M. et Mme J. B. Laliberté,  
M. et Mme Geo. Cloutier, M. et

**Tabac à fumer**  
**Rose**  
**QUESNEL**  
Toujours la même  
qualité depuis 25 ans

Tous nos coupons ont une égale valeur  
Conservez les coupons contenus dans les paquets  
de tabac Rose Quesnel. Tous les coupons émis  
par Rock City Tobacco Co. et maintenant en  
circulation ont une égale valeur en échange pour  
des primes de qualité supérieure. Demandez à  
votre marchand la liste des Primes données par  
Rock City Tobacco Co., Ltd.

# Amis du RADIO

## Écoutez

### L'HEURE MUSICALE de la Bière DOW Old Stock

Scènes vues dans le STUDIO de la DOW

LES SOEURS MIGNON  
LUCILLE TURNER  
L. PHIL LALONDE ANNONCEUR FRANÇAIS  
GEORGE TEMPLE ET GASTON ST-JACQUES COMME "GASTON ET GEORGE" LES FAMEUX GARÇONS DE TABLE DE DOW  
CLAIRE VINCENT  
NORTON PAYNE ACCOMPAGNATEUR

# DOW

Old Stock Ale  
Mûrie à Point

**PRIME par la FORCE et par la QUALITÉ**

Programmes à Venir

Jour	Date	Station	Heures
Samedi	Mars 1	CKAC	10.20—11.20
Mardi	" 4	CFCF	7.30—8.30
Jeudi	" 6	CFCF	7.30—8.30
Samedi	" 8	CKAC	10.20—11.20
Mardi	" 11	CKAC	7.00—8.00
Jeudi	" 13	CFCF	7.30—8.30

Chaque poste Bell est un poste de "longue distance"

### Service plus rapide et plus économique que jamais

Le service téléphonique de "longue distance" s'améliore constamment. Soixante-quinze pour cent des appels sont maintenant complétés pendant que vous êtes au téléphone.

En 1927 il fallait en moyenne 5.8 minutes pour établir la connexion. En 1929 la moyenne était de 3.5 minutes par appel et nombre de communications sont établies à l'instant.

Et avec cette accélération les taux du service de "longue distance" ont été réduits deux fois l'année dernière. Chaque poste Bell est un poste de "longue distance" qui vous permet de communiquer dans toute la province ou aux antipodes — plus rapidement — et à meilleur compte — que jamais.



condition de vie. Que, par hasard, le poêle laisse échapper du gaz et que les habitants de la maison s'asphyxient, l'équilibre est rompu: c'est la maladie. Et les causes qui peuvent provoquer la maladie se multiplient à l'infini. C'est ce qui faisait dire à un grand maître français: "La maladie est l'ensemble des phénomènes qui se produisent dans un organisme subissant l'action d'une cause morbifique et réagissant contre elle". En réfléchissant un peu à cette définition, l'idée de lutte se présente forcément à l'esprit, lutte constante, qui existe, comme nous l'avons dit, entre notre corps et le milieu dans lequel il vit.

L'étude de la Maladie s'appelle en médecine la Pathologie et l'étude des lois qui régissent ou qui relient les maladies entre elles, soit par leur origine, soit par leurs causes, soit par leurs ressemblances, s'appelle la Pathologie Générale. L'étude d'une maladie en particulier relève de la Pathologie Spéciale qui est ou médicale, ou chirurgicale, ou obstétricale, ou, même, exotique. C'est pourquoi il existe des médecins, des chirurgiens, des accoucheurs ou des spécialistes, ces derniers n'exerçant leur art que dans certains groupes de maladies.

Avec ces divisions, il est maintenant facile de comprendre pourquoi la médecine embrasse un si vaste champ, pourquoi son développement est si rapide et si constant. Chacun de ces médecins spécialisés, après avoir fait des études générales sérieuses leur donnant une vue d'ensemble de toute la Pathologie, peut pousser plus à fond ses recherches en rétrécissant le champ de ses activités et de ses observations. Car il ne faut pas oublier que la maladie existe partout et que tous les organes du corps humain peuvent être malades.

C'est pourquoi, dans un congrès de médecine, il est nécessaire de mettre à l'étude une question, importante par sa fréquence et par son intérêt général, et de grouper autour d'elle tous ceux qui peuvent avoir leur expérience à mettre de l'avant. Le *XI<sup>ème</sup> Congrès de l'Association des Médecins de Langue Française de l'Amérique du Nord* a mis à l'étude les cholécystites, maladies de la vésicule biliaire, laquelle, on le sait, est chargée de sécréter la bile. Il existe des *maladies médicales* de la vésicule biliaire, de même que des *maladies chirurgicales* de cet organe. Mais pour en faire le diagnostic, il est, parfois, nécessaire de s'adjoindre la chimie et les Rayons X. C'est pourquoi le Comité général de ce Congrès, qui sera tenu, à Montréal, au mois de septembre prochain, a su grouper autour de cette question des médecins, des chirurgiens, des radiologistes et des chimistes éminents du Canada et de l'étranger. Le débat en sera des plus intéressants et quand on songe à la fréquence des maladies du foie il n'est pas un être humain, médecin ou non, qui ne saurait s'y intéresser.

### Pour se distraire

POURQUOI S'EN FAIRE ?

—Si monsieur veut bien arrêter les danses, le locataire du dessus vient de mourir.  
—S'il était malade, je comprendrais... mais s'il est mort...

A BOUT

Edmond About, qui avait infiniment d'esprit, terminait ainsi une lettre à un de ses amis: —Je m'arrête; je suis malade; je n'en puis plus; je suis: About.

COMMENT IL S'EN TIRA

Un artiste très connu donnait une représentation en province. Mal disposé sans doute, il jouait assez médiocrement une fort mauvaise pièce et fut outrageusement sifflé. Habitué aux applaudissements, l'excellent acteur se laissa aller au dépit: "Imbéciles!" s'écria-t-il. Et il quitta la scène. "Des excuses!" hurla le public.

Le commissaire intervint, il fallait présenter des excuses: "Messieurs, je vous ai dit que vous étiez tous des imbéciles, c'est vrai. Je vous fais mes excuses, j'ai tort". Les spectateurs applaudirent à tout rompre.

DOUBLE CONdamnATION

Le juge. — Agent, vous avez arrêté deux cyclistes roulant sans lanterne. L'un est descendu de sa machine, l'autre a continué sa route sans vous écouter. Comment avez-vous fait pour le rattraper ?

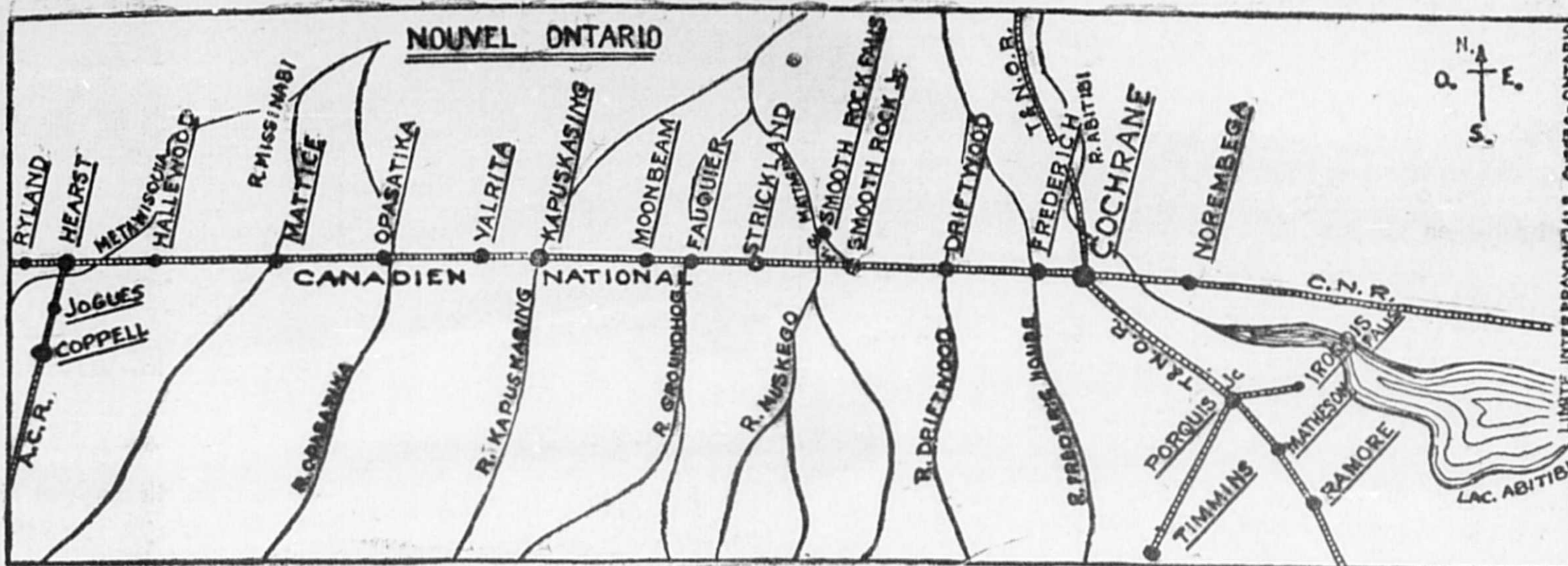
L'agent. — Je suis monté sur la machine de l'autre.

Le juge. — Comment... Sans lanterne?... Vous serez condamné également.

SUPPOSITION

—Je suppose que tu aimeras

### LE NOUVEL ONTARIO



Le Nouvel Ontario, que traverse dans toute sa largeur le Chemin de fer National du Canada, est un pays de bonne terre forte où poussent bien le grain, le foin et les légumes. Des manufactures de pulpe et de papier y sont établies. Dans cette région les cultivateurs vendent leurs produits à bon compte. Des centaines de bonnes terres, les unes partiellement défrichées, sont à la disposition des cultivateurs qui ont des enfants à établir.

Le Bureau des Missionnaires-Colonisateurs, 520 rue Richemond, Montréal, se fera un plaisir de fournir aux intéressés tous les renseignements désirés.

que chaque année ait 365 jours de repos.

—Oh, non ! je serais forcé de travailler une journée durant les années bissextiles.

### LA PEUR DES COUPS

—C'est demain que nous fêtons nos noces de bois, ma femme et moi, et je ne sais quel cadeau lui donner.

—Donne-lui donc un rouleau à pâte.

—Ah non, pas ça, par exemple.

### IL SAIT S'EXPRIMER

—Dites-moi, mon ami, quand on met le mot "Feu" devant un nom propre, qu'est-ce que cela veut dire ?

Le jeune élève réfléchit un moment; puis, avec un sourire narquois, il répond:

—Monsieur, quand on met le mot "Feu" devant un nom propre, cela signifie qu'il s'agit d'un homme qui vient de s'éteindre ! L'examineur n'en est pas encore revenu.

### Sinistre Prédiction

Mme Fraya, la célèbre sybille française, vient de faire ses prédictions pour l'année 1930. D'après les journaux de Paris, Mme Fraya dit que l'année qui débute sera remplie de désastres, de morts, d'accidents, de kracks financiers, de meurtres, etc.

Un attentat contre la vie d'un dictateur européen et l'abdication d'un souverain sont aussi deux de ses prédictions.

On croit qu'il s'agit de M. Mussolini et du roi des Belges. On sait, en effet, que les Belges sont furieux contre leur roi, parce qu'il donne sa fille en mariage à un prince dont le père (roi d'Italie) est terrorisé par Mussolini. Ils veulent que leur roi abdique et qu'une république soit établie en Belgique.

Mme Fraya a acquis sa renommée en faisant les années passées, de nombreuses prédictions qui se sont réalisées.

Pour l'année 1929, elle avait prédit la mort de Foch, de Clémenceau et du général Sarrail, ainsi que la fin tragique du financier belge Lowenstein qui tomba de son aéroplane dans la Manche. Elle avait, dit-elle, lu ces événements dans les astres.

"L'année que nous allons commencer, déclare la prophétesse, sera la plus désastreuse depuis la grande guerre, à cause de l'influence que les planètes Mercure et Saturne exerceront sur la Terre. Il y aura bien des morts d'hommes éminents dans toutes les parties du monde civilisé; deux ou trois de ces personnages sont en France. "Une guerre éclatera en Extrême-Orient et aura des répercussions cruelles dans plusieurs pays de l'hémisphère occidentale."  
"Une violente crise financière, ayant des proportions universelles, se produira durant l'hiver et l'Angleterre en souffrira plus que toutes les autres parties de la terre".

### PACIFIQUE CANADIEN



Pourquoi ne pas aller aux Rocheuses Canadiennes et à la Côte du Pacifique cette année ? Billets à prix réduits en vente durant l'été.

J. H. LADOUCEUR, Agent.

### Ponies à Vendre

Deux ponies avec attelages ainsi que voitures d'hiver et d'été, à vendre à de bonnes conditions.

S'adresser à

F. X. FAUCHER

Bureau de la Douane.

GRAND'MERE.

### A Vendre

Un Ford, modèle 1925, avec pneus et chaîne, à vendre à très bon marché.

S'adresser à

L'Echo du St-Maurice".

### La Santé et la Maladie

On dit souvent: "Moi, je me porte comme un charme". Vieille expression du pays qui veut dire tout simplement qu'on n'est pas malade. Mais ne pas être malade veut-il absolument dire qu'on est en bonne santé ? Question mille fois controversée ! La nuance tient dans les définitions respectives de la Santé et de la Maladie. C'est aussi par là qu'on entre dans la philosophie de la médecine.

Tant d'encre et tant de salive ont passé sur ces définitions qu'il serait quelque peu prétentieux de vouloir résoudre en quelques lignes la différence qui existe entre elles. Mais il do-

mine cependant une idée générale qu'il est bon de connaître.

L'état de santé est constitué par le fonctionnement normal de l'organisme. Mais notre organisme vit dans un milieu complexe, susceptible de se modifier à chaque moment et sillonné de réactions à sens contraire. C'est l'équilibre constant entre ce milieu dans lequel nous vivons et notre organisme qui constitue le fonctionnement normal de l'être humain. Veut-on un exemple concret ? Choisissons-le parmi les plus simples. Les citadins habitent des maisons où existent des poêles à gaz. Habituellement le poêle fonctionne, cuit, s'éteint et nul inconvenient ne vient, pratiquement, troubler leur vie. Il y a équilibre entre l'organisme et cette

### HOTEL CANADA

Joseph Lamarche, Prop.

Un des meilleurs hôtels des Trois-Rivières. Le mieux situés de tous les hôtels de la ville, pour accomoder les hommes d'affaires, les touristes et les citoyens de la région.

Bonnes chambres. — Excellente cuisine vraiment canadienne.

Confort et bien-être. — Personnel compétent et attentif.

HOTEL DU CANADA — (En face de la gare)

TROIS-RIVIERES.

# 10¢

## Long Tom

### TABAC DE VIRGINIE À FUMER



Qualité! Quantité! Achetez Long Tom—et obtenez les deux. C'est de la vraie économie.

L.T.9



Depuis 1668

"C'est toujours la même"

# BIÈRE BOSWELL

**Les Enfants Heureux et Sains**  
ainsi que les grandes personnes se trouvent dans les maisons, où le

# NOVORO

Du DR. PIERRE

est le remède de famille. Il est la première aide d'une mère, quand l'un de ses enfants se sent malade. Il est sain et digne de confiance. Il se trouve dans la boîte à pharmacie de millions de maisons ici et à l'étranger.

Préparé d'herbes et racines pures ne contenant pas de drogues nuisibles, il peut être donné aux petits, ainsi qu'aux jeunes et vieux de constitution délicate.

Les droguistes ne le fournissent pas. Pour renseignements écrire à

**DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.**  
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.  
(Déposé libre de tous droits au Canada)

### Choses Agricoles

**C'EST L'INDUSTRIE LAITIÈRE QUI ENLEVE MOINS DE FERTILITE AU SOL**

En comparant divers produits sur une base de vente d'une valeur de \$100.00 et en tenant compte du degré de fertilité enlevé au sol, on trouve que l'industrie laitière — particulièrement la production du beurre — offre un avantage économique si manifeste qu'on devrait l'adopter comme la partie la plus importante de notre programme agricole.

En calculant l'azote à 25c la livre, l'acide phosphorique et la potasse à 8c la livre, on trouve qu'une valeur de \$100.00 de blé

d'Inde — ou 100 minots — enlève au sol pour \$27.50 de fertilité; qu'une valeur de \$100.00 de blé — ou 80 minots — enlève au sol pour \$29.12 de fertilité; qu'une valeur de \$100.00 de lait — ou 4,000 litres — n'enlève au sol que pour \$6.96 de fertilité; et qu'une valeur de \$100.00 de beurre — ou 200 livres — n'enlève que pour 7c de fertilité.

Il y a mieux. Tout en économisant la fertilité du sol, en enrichissant le sol et en secourant les autres cultures, (par le fait de leur restituer le degré de fertilité perdu) la vache, envisagée sous un autre point de vue, est aussi la plus économique machine.

Elle se sert des produits et sous-produits de la ferme et les convertit en lait, lequel constitue une riche source d'énergie

### Service Boulianne

Faites la connaissance d'un de nos hommes et il vous tiendra au courant des fluctuations du marché de vos stocks, si vous êtes dans l'impossibilité de suivre le tableau.

Nos employés se feront un plaisir de suivre vos instructions.

**MAURICE J. BOULIANNE**  
Courtier en valeurs minières  
38, St-Pierre, Trois-Rivières. Tél. 2560

et d'alimentation pour la race humaine. Elle paye toujours de bons prix pour les aliments et le grain cultivés sur la ferme et donne même un profit sur les concentrés achetés dans le but de balancer sa ration. Une bonne vache donne de \$100.00 à \$150.00 de profit net, déduction faite de son coût d'entretien, chaque année, et sa bonne administration exige un programme de culture spécial, lequel est le meilleur pour ceux qui désirent faire de l'agriculture profitable.

Il n'y a que 11% de sa nourriture qui puisse être utilisée par la race humaine, tandis qu'il y a 40% de la nourriture du boeuf et 75% de la nourriture du porc qui puissent directement servir à l'alimentation humaine. En d'autres termes, la vache se sert des fourrages et des matières que l'homme ne peut utiliser et les convertit en aliment de première classe. De plus, elle restitue au sol la fertilité et la qualité tout en poursuivant ses merveilleux exploits de fabrication.

### NOTES SUR LA CULTURE DU TABAC

Nous ne produisons pour ainsi dire que du tabac à cigares. La demande mondiale du cigare est quelque peu à la baisse. Au Canada, après avoir fléchi de 1919 à 1925, la production du cigare augmente depuis 1925.

Le cigare à 05c se substitue aux autres d'un prix plus élevé. Il est exclusivement fabriqué avec de la filasse et des sous-capes québécoises. Ce cigare offre peu d'attrait pour le fabricant parce que la marge de profit est actuellement trop petite. Il existe une taxe d'accise de \$3 du 1,000, plus une surtaxe de 50c. Toute réduction de ce côté faciliterait l'obtention d'un gain plus élevé au profit du fabricant, mais entraînerait aussi une consommation plus grande, parce que le manufacturier trouverait avantage à stimuler une demande qui ne peut que grandir (celle du cigare à 05c) au lieu de ne la satisfaire que par contrainte, comme c'est le cas présentement. Il y a aussi à présumer que la concurrence entre les manufacturiers les

amènerait probablement à faire bénéficier le producteur d'une partie de la réduction de la taxe d'accise.

Ajoutons qu'il y a des possibilités à étudier du côté de la fabrication des cigarettes avec du tabac du pays.

Plus hygiéniques que celles qui sont manufacturées avec du tabac gras, ces cigarettes seraient "poussées" par la grande industrie qui dispose des ressources suffisantes pour entreprendre cette fabrication, si l'on pouvait obtenir une réduction de la taxe de \$2 à \$3 du 1,000 en faveur des cigarettes fabriquées avec du tabac du pays.

La demande actuelle pour le tabac à cigares au pays est d'environ 4,000,000 de livres par an. La moitié, soit 2,000,000, provient de Québec. La coopérative de St-Césaire en fournit 1,000,000 de livres en chiffres ronds. Les planteurs du Nord peuvent compter sur 1,000,000 de livres. Cette quantité pourrait, d'après certains industriels, être augmentée si l'industrie trouvait dans la province du tabac mieux traité et plus uniforme.

Quelle que soit la valeur de cette affirmation, nous savons qu'une moyenne annuelle de 1,000,000 de livres de tabac à cigares doit être satisfaite par le district de Montcalm et des comtés avoisinants. C'est suffisant pour motiver l'existence d'une coopérative s'occupant de la préparation et de la vente du tabac à cigares.

### COMBIEN DE FERMERS CREDULES...

Nous avons plus d'une fois mis nos cultivateurs en garde contre les nombreux chevaliers d'industrie qui, périodiquement, parcourent les campagnes, vendent des lots à bâtir, situés sur une montagne ou dans un marais, ou encore colportent des parts sans valeur, dans de prétendues compagnies qui n'existent trop souvent que sur le papier.

Mais les avertissements s'oublient vite. Chassée d'un endroit, les promoteurs d'affaires louches vont tendre leurs filets plus loin et nombreuses sont les

victimes qui, chaque année, voient s'engloutir leurs économies si laborieusement accumulées.

C'est d'habitudes par l'appât des gros profits que l'on procède; on promet des dividendes de 15 à 25% pour induire nos cultivateurs à acheter des parts dans ces entreprises douteuses.

Combien de fermiers crédules souscrivent des centaines de piastres au capital de compagnies dont ils ignorent la valeur et la solvabilité, parce qu'on leur promet des profits mirobolants, et qui refusent de souscrire une part de dix piastres dans une société coopérative, laquelle leur offre de nombreux avantages, de solides garanties et un revenu raisonnable de 6 à 8% sur leur argent?

Que l'on se défie, en principe, de tous les solliciteurs qui vont ainsi de maison, colportant des actions. Que l'on prenne aussi la peine de se renseigner avant de confier son argent ou de signer des billets à un étranger. Chaque semaine, le ministère de l'Agriculture reçoit un certain nombre de lettres de cultivateurs qui veulent savoir quelle est la valeur de certaines compagnies agricoles auxquelles ils ont souscrit des montants variant de cent à cinq cents piastres. On songe à prendre des renseignements que lorsque le mal est fait. Les billets sont alors signés et escomptés à une banque quelconque; il ne reste plus qu'à payer et à pleurer sur son argent volé.

Pourquoi ne pas s'informer avant de signer?

L'honnêteté de nos fermiers les fait aisément tomber dans le piège que leur tendent sans cesse les aigrefins.

**DENTS RAPPORTÉES ET TENONS POUR SCIES SIMONDS**

Ecrivez pour renseignements et prix pour les scies les plus économiques et les plus efficaces pour la coupe du bois.

SIMONDS CANADA SAW CO. L.TEE.  
MONTREAL - VANCOUVER  
ST-JEAN, N.B. - TORONTO  
11-29

Il importe de les protéger et c'est pourquoi nous mettons de nouveau le public en garde, puisque les agents interlopes opèrent ça et là.

### POUR FAIRE DES "BIDOUS"

- 1.—Le mouton n'est pas un animal à deux faces, loin de là, mais c'est un animal à deux fins, en ce sens qu'il produit de la laine et de la viande.
- 2.—De ce premier fait, on peut conclure que les recettes viennent rapidement et souvent. Et il n'y a rien, ce temps-ci, de plus agréable que d'avoir du petit "change" dans ses poches. "En faut tant de cet argent pour vivre", affirmait, l'autre jour, une femme qui venait de soulager son porte-monnaie au magasin.
- 3.—Il faut multiplier les occasions de faire des recettes, pas vrai?
- 4.—C'est t'y drôle ça un peu, mais c'est comme ça: les moutons mangent presque toutes sortes de mauvaises herbes. Et l'on sait qu'il y en a bien des sortes.
- 5.—Pas besoin d'avoir des bâtiments coûteux pour élever des moutons. Faut pas se gêner avec eux. Ils sont "tough".
- 6.—Le mouton n'exige pas autant de soins que la plupart des autres animaux de la ferme, sauf à certaines époques de l'année, et il n'en rapporte pas moins.
- 7.—Les moutons enrichissent le sol; leur fumier est très riche. C'est pas bête, ça, n'est-ce pas?
- 8.—Ils utilisent les terres incultes, montagneuses et improductives.

**CHOCOLATS VERMIFUGES (DU DR. CHARLES)**

Ces chocolats d'un effet certain, inoffensifs et très agréables, expulsent les vers et font disparaître la plupart des affections rencontrées chez les enfants. Telles que: Fièvre, État bilieux, Perte d'appétit, Maux d'estomac, Insomnie, Agitation durant le sommeil, Mauvaise humeur, Teint pâle. 50c la boîte.

**La Cie Canada Drug**  
143, ST. MAURICE, MONTREAL.

# GRATIS

Mettez le coupon ci-dessous à la poste et vous recevrez une brochure traitant de la

## TOITURE ECONOMIE

Procurez-vous une copie gratuite de cette brochure comportant toutes sortes de renseignements sur la Toiture "Rib-Roll Economic" et expliquant comment la poser.

Cette magnifique tôle à toiture, permanente et incombustible, est fabriquée dans les marques "Council Standard" et "Superior" et vient en feuilles de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur. S'emploie pour toitures et lambrissement des maisons, étables, granges, porches, etc.

En vente partout par l'intermédiaire d'agences.

**Eastern Steel Products Limited**  
1335, ave. Delorimier, Montréal  
MONTREAL TORONTO PRESTON

Mettez ce Coupon

Eastern Steel Products Ltd., 1335, ave. Delorimier, Montréal. Veuillez m'envoyer vos dépliant en même temps que des échantillons de la Tôle à Toiture "Rib-Roll Economic", de clous à toiture "Led Hed" et de Latte Métallique "Economie Double-Maille".

Nom.....  
Adresse.....

### La Population du Globe

On s'aperçoit déjà que la nature a commencé à exercer ce triage des indésirables, et l'augmentation de la population a une tendance marquée à diminuer.

Durant le dernier siècle, la population du globe a augmenté de 900,000,000 à 1,750,000,000 d'habitants. Si l'augmentation se continue dans la même proportion durant le prochain siècle, elle atteindra le point de saturation, c'est-à-dire que la terre ne pourra plus fournir la nourriture à tous ses habitants.

Pendant, un savant Allemand croit que l'humanité peut continuer à se multiplier encore bon nombre de siècles et qu'il y a place sur le globe pour 8,000,000,000 d'hommes.

Il n'y a pas de doute que l'on fera des découvertes dans le champ des matières alimentaires qui permettront de nourrir cette multitude. Bien que la population soit plus nombreuse qu'il y a cent ans, la vie est meilleure que jamais. L'augmentation peut se continuer sans limite définie, et personne ne peut dire où cette limite doit s'arrêter.

Certaines régions du globe sont surpeuplées, par rapport à l'agriculture arriérée qui se pratique actuellement. Il y en a d'autres qui sont presque désertes, pour plusieurs raisons. La distribution bien ordonnée corrigerait ces deux conditions.

Si jamais la terre devient surpeuplée, ce qui n'arriverait pas avant plusieurs centaines d'années, et que la nourriture ne peut plus suffire à la sustenter, on peut être certain que la nature y apportera le remède approprié.

### Solliciteurs Demandés

Bons solliciteurs pour annoncer à domicile produit nouveau, indispensable aux familles. Double chance d'affaires chez le même client. Ecrivez:

J. C. MARCOUX  
317, St-Valier, Québec.

**Mme J. R. DUGAL**  
PROFESSEUR DE PIANO  
43, 4EME RUE

## DANS CENT ANS D'ICI

CE QUE SERA UN REPAS EN L'AN 2030

TELEVISION

COMME TU AS BONNE MINE, ROBERT / QUAND VIENS-TU ME VOIR ?

MOI JE SENS QUE J'AI BESOIN D'UN PEU DE FER - UNE AUTRE CAPSULE S'IL VOUS PLAIT

ENCORE QUELQUES GOUTTES MAMAN!

J'AI DÉPENSÉ BEAUCOUP D'ÉNERGIE CÉRÉBRALE AUJOURD'HUI, MAMAN!

HEUREUSEMENT QUE NOUS POUVONS ENCORE DÉGUSTER LA BIÈRE OLDE BREW À LA MANIÈRE D'AUTREFOIS!

HYDRATES DE CARBONE PROTÉINES MINÉRAUX

CUMINE

Pourquoi attendre encore cent ans - essayez-en une bouteille immédiatement!

# Frontenac Olde Brew Ale

Réserve Spéciale

3.

SHH! JE CONNAIS UN ENDROIT OÙ ON PEUT AVOIR UN STEAK AUX OIGNONS AVEC PATATES FRITES ET BIÈRE OLDE BREW!

**OTTOMAN TABAC À CIGARETTE**

**OTTOMAN**  
Tabac à Cigarette

Papier à Cigarettes Gratuit

Roulez-les vous-même

Satisfaction et Economie

**25 Cigarettes** pour **10c**